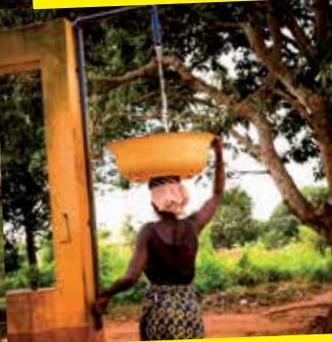
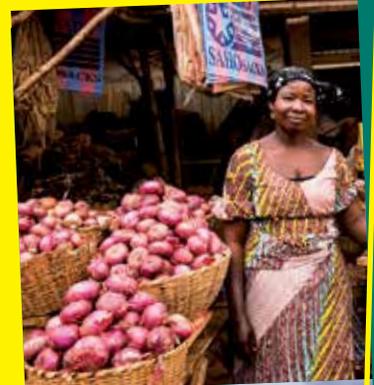


LE RÉPERTOIRE DE LA
**COOPÉRATION
DÉCENTRALISÉE**
BÉNINO-FRANÇAISE
2017



En 2017, les partenariats de coopération existants entre collectivités territoriales françaises et béninoises sont animés et certains apparaissent exemplaires, tant dans leur longévité - le plus ancien encore actif date de 1986 et 17 ont une longévité supérieure à 10 ans - que dans leurs approches en termes d'animation territoriale et de maîtrise d'ouvrage communale (fonds de développement territoriaux, politiques « jeunesse », accès aux services publics de base, etc.) et dans les volumes financiers mobilisés.

Néanmoins, certains reposent encore sur une logique de « jumelage » intervenant davantage de manière sporadique sur le territoire qu'en renforcement des administrations, et beaucoup sont inégalement actifs dans le temps. La visibilité et la coordination des actions menées au niveau local avec le niveau central (directions du Ministère de la Décentralisation et du Ministère des Affaires Étrangères) ainsi que la mise en valeur de partenariats plus inclusifs sont des axes de travail continu.

(cf Actes des assises de la coopération décentralisée du 4 et 5 novembre 2016)

En effet, des initiatives mutualisées en termes de formation, de représentations locales, d'échanges thématiques (entre collectivités françaises, béninoises et/ou des autres pays voisins) pourraient être initiées. Les collectivités territoriales pourraient centrer leurs actions extérieures sur celles qui valorisent le mieux leurs expertises respectives, et intégrer la promotion des entreprises de leurs territoires pour un développement économique réciproque. Plusieurs axes de travail sont à mobiliser avec l'aide des différents acteurs locaux ou internationaux présents sur le territoire Béninois afin de construire une vision partagée des perspectives de la coopération décentralisée et des outils communs pour rendre plus efficaces les partenariats existants.

*Extrait des actes des
Assises de la coopération décentralisée
du 4 et 5 novembre 2016.*

SOMMAIRE

Les acteurs de la coopération décentralisée	page 4
Les partenariats de la coopération décentralisée bénino-française en 2017	page 5
Programme MONO : Coopération décentralisée et gestion des ressources en eau au Togo et au Bénin	page 37
Comment trouver une collectivité partenaire ?	page 38
Cartographie 1. Partenariats euro-béninois de coopération décentralisée	page 40
Cartographie 2. Répartition 2016 au Bénin des partenariats franco-béninois de coopération décentralisée	page 41
Cartographie 3. Répartition 2016 en France des partenariats bénino-français de coopération décentralisée	page 42

Rédaction et conception

Lara Gilman, chargée de coopération décentralisée SCAC/ANCB

Mise en page

Griot.Studio

LES ACTEURS DE LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

LE MINISTÈRE DE LA DÉCENTRALISATION ET DE LA GOUVERNANCE LOCALE

Ce ministère a pour mission de développer les outils d'aide à la décision et d'animer un réseau de conseil et d'assistance aux communes notamment en matière de coopération décentralisée. Le ministère intervient également dans la coopération décentralisée à travers ses structures déconcentrées que sont les préfetures.

LE MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES ET DE LA COOPÉRATION

ce ministère qui conduit la politique extérieure du Bénin dispose à travers ses structures internes et ses missions diplomatiques et consulaires d'informations utiles sur les différents pays et organisations internationales avec lesquels le Bénin entretient des relations bilatérales et multilatérales.

L'ASSOCIATION NATIONALE DES COMMUNES DU BÉNIN

est l'association faîtière des communes du Bénin. Son rôle d'interface entre les communes et les pouvoirs publics d'une part, et entre les communes et les partenaires d'autre part, lui permet de représenter et de défendre les intérêts des 77 communes. Elle promeut le développement local et la démocratie à la base.

LES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

elles complètent le rôle des communes dans le développement local à travers la mise en œuvre d'initiatives de proximité dans les domaines des services sociaux de base (santé, éducation, nutrition, etc.) et assurent le plaidoyer pour des actions de reddition de compte qui impliquent les populations.

DAECT

La Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales définit et met en œuvre la stratégie de soutien à la coopération décentralisée (appels à projet, fonds géographiques paritaires) en initiant des outils (assises bilatérales, portail de la coopération décentralisée, atlas français de la coopération décentralisée, etc.) pour le développement de la coopération décentralisée

CUF

Cités Unies France est l'association nationale française qui anime un réseau de 5 000 collectivités territoriales françaises, engagées dans la coopération décentralisée à travers le monde. Une convention régulièrement renouvelée depuis 2000 avec le Ministère des Affaires Etrangères donne à l'association, entre autres, la mission d'animation et de coordination pour l'ensemble des collectivités territoriales françaises engagées en coopération internationale

AMBASSADE DE FRANCE

L'Ambassade de France au Bénin apporte une assistance technique à la coopération décentralisée notamment à travers un appui à l'ANCB dans la coordination des partenariats et des actions de coopération décentralisée.

PLATFORMA

PLATFORMA est le réseau représentant les gouvernements locaux et régionaux et leurs associations, actifs dans la coopération pour le développement. Ses objectifs sont de faciliter la mise en réseau de l'information et l'échange d'expériences ; renforcer la participation des autorités locales et régionales européennes aux programmes communautaires de développement et de renforcer les interactions avec la société civile.



CONTACTS

En France

Marie-Eve Cortés

Directrice du service patrimoine / culture / relations internationales
Mairie d'Albi
+33 (0)5 63 49 11 95
marie-eve.cortes@mairie-albi.fr

Daniel Quintin

Responsable culture / relations internationales
Mairie d'Albi
+33 (0)5 63 49 11 27
daniel.quintin@mairie-albi.fr

Au Bénin

Blaise Onésipore Ahanhanzo GLELE

Maire

Marc KPATCHA

Chef de cabinet
+00229 97 09 59 90
kpatchamarc@yahoo.fr

PARTENAIRES DU PROJET

Association Coopération santé Albi Abomey (ACSAA), Centre d'incendie et de secours du département du Zou, Office du Tourisme d'Abomey, Conseil d'administration des familles royales (CAFRA).

COÛT TOTAL DE L'OPÉRATION

Coût global 2016-2018 :
177 700 euros

Ce projet a été sélectionné par le MEAE dans le cadre de l'appel à projets triennal 2016-2018 pour un cofinancement à hauteur de 15%.

ORIGINE DU PARTENARIAT

Partenariat ALBI / ABOMEY

Depuis la signature de la convention-cadre entre Albi et Abomey en 2005, les deux villes ont noué des liens étroits qui donnent lieu chaque année à des échanges entre les deux collectivités, mais aussi entre les associations locales. Aujourd'hui, les projets de la ville portent sur la réhabilitation du patrimoine d'Abomey, le développement du tourisme, de l'éclairage public et des réseaux d'adduction d'eau.

Le partenariat entre les villes d'Albi et Abomey se fonde sur l'existence de part et d'autre d'un patrimoine exceptionnel, inscrit sur la liste des biens mondiaux de l'UNESCO.

Les deux villes, qui ont en commun la volonté d'enraciner leur avenir dans leur histoire, ont formalisé les termes d'une coopération technique par la signature d'une convention en 2005. Le 21 février 2009, en présence du président du conseil exécutif de l'Unesco en exercice, son Excellence O. Babalola Joseph Yaï, elles ont formalisé une déclaration d'intention à poursuivre leurs actions dans la continuité des thèmes définis par la convention-cadre, en portant une attention soutenue à la gestion du site des palais royaux d'Abomey.

Depuis 2005 à travers quatre programmes triennaux successifs, Albi s'attache à appuyer la mairie d'Abomey dans l'extension du réseau hydraulique, la gestion des équipements d'éclairage, la valorisation du patrimoine ainsi que dans le développement de son offre touristique. La société civile des deux territoires est associée et contribue pour sa part à l'amélioration des conditions de soins médicaux aux populations et à des échanges dans les domaines culturels et de l'enseignement.

OBJECTIF DU PROJET

Ce partenariat est désormais profondément inscrit dans les mentalités des populations des deux villes. Albi et Abomey soulignent l'une et l'autre leurs intérêts propres à poursuivre ces échanges. Le quatrième programme triennal du partenariat (2016-2018) permettra de poursuivre des actions intersectorielles concernant divers domaines susceptibles d'améliorer les conditions de vie des populations : eau, patrimoine, tourisme, avec un soutien particulier au renforcement des compétences nécessaire à la pérennité des investissements et aménagements dans ces domaines.

Parallèlement, la mairie d'Albi continuera à encourager et soutenir les actions de la société civile albigeoise à destination de la jeunesse et de la santé.



Partenariat BESSANCOURT / ZÉ

Cette coopération, initialement prévue sur une période de quatre ans (de 2007 à 2011), s'est concrétisée par la mise en œuvre de deux projets s'inscrivant respectivement dans une démarche de commerce équitable et de développement durable à savoir la transformation de sachets plastiques usagés en objets du quotidien destinés à la vente ainsi que le développement de dessertes d'eau potable sur la ville de Zé et ses environs.

Le partenariat entre la commune de Zé au Bénin et la Ville de Bessancourt est né de la volonté commune de préserver l'environnement et de sensibiliser les populations respectives aux enjeux du développement durable.

À Zé, la prolifération des sachets plastiques dans l'environnement constitue un problème de salubrité publique. Le problème sanitaire des sachets plastiques renvoie aussi à celui de la qualité de l'eau dans les pays en voie de développement, thématique complémentaire de travail du partenariat.

À Bessancourt, l'association « L'Appel de Zé » s'est constituée pour vendre ces objets issus du recyclage à Bessancourt et sur d'autres territoires. Le projet de coopération a aussi pour objectif de susciter la réflexion, chez les Bessancourtois, sur les échanges entre le Nord et le Sud afin de transformer leur mode de consommation vis-à-vis des enjeux du développement durable.

À Zé, le problème de l'eau est crucial. Certains villageois doivent faire des kilomètres pour s'approvisionner ou utilisent des eaux de ruissellement impropres à la consommation. Le projet comporte un volet « eau » qui consiste à rénover et construire des équipements hydrauliques.

L'idée de la coopération est aussi de collecter les sachets plastiques polluants, de former des femmes déscolarisées au découpage et au tressage de cette matière pour la transformer en objets usuels (sac, porte-monnaie, cabas...).

À Bessancourt, ces actions sont l'objet d'informations, d'actions de sensibilisation auprès des scolaires, de soirées-débats sur les inégalités Nord-Sud afin d'amener la population à réfléchir aux problèmes Nord-Sud et à changer de comportements pour adopter des gestes en faveur de l'environnement.

Depuis le début du partenariat, les progrès sont notables à Zé : des bornes fontaines, un château d'eau et une pompe en plein cœur de la ville ont permis la desserte d'eau potable.

En novembre 2012, la visite de la délégation béninoise aux élus de Bessancourt a témoigné des liens étroits entre les élus des deux villes. Soucieux d'inscrire cette coopération dans la durée, le maire de Bessancourt a décidé de reconduire ce partenariat pour plusieurs années. Il se traduira par un développement social et économique.

ORIGINE DU PARTENARIAT

OBJECTIF DU PROJET



CONTACTS

En France

Elie Domergue

elie.domergue@ville-bessancourt.fr

Au Bénin

Joseph DANGBENON

Maire de la commune de Zé

PARTENAIRES DU PROJET

Syndicat des Eaux

d'Ile de France

ONG Initiative et Développement (ID)



CONTACTS

En France

M. Hubert ZOUTU

Maire de Heudebouville et Vice-président de la Communauté d'agglomération Seine-Eure

Au Bénin

M. Luc ATROKPO

Maire de Bohicon
Président de la CCZ
villedebohicon@yahoo.fr

PARTENAIRES DU PROJET

Le maître d'ouvrage et gestionnaire du projet sera la Communauté des Communes du Zou, organisation intercommunale dont le statut d'EPCI a été reconnu en août 2015. Elle réunit les communes d'Abomey, Agbangnizoun, Bohicon, Cové, Djidja, Quinhi, Zagnanado, Za-Kpota, Zogbodomey. 8 partenaires européens s'engagent à leurs côtés : la communauté d'agglomération Seine-Eure France, la commune d'Aiglemont France, la province de Luxembourg Belgique, la commune de Zoersel Belgique, la commune de Tintigny Belgique, la commune de La Roche en Ardenne Belgique, l'association Collectif Tiers Monde France et l'Agence de l'eau Seine-Normandie. Ces partenaires ont décidé de s'engager à travers la signature d'une « charte des partenaires », le 18 novembre 2014.

COÛT TOTAL DE L'OPÉRATION

400 000 euros

Le MEAE a octroyé un financement de 25 000 euros dans le cadre de l'appel à projets Climat 2015.

Le projet a été présenté dans le cadre de la COP21 à Paris.

ORIGINE DU PARTENARIAT

OBJECTIF DU PROJET

La commune de Bohicon (la plus peuplée des 9 communes du Zou) est engagée dans un partenariat de coopération décentralisée depuis 2009 avec la communauté d'agglomération Seine-Eure (CASE). De cette coopération, sont nés de riches et nombreux échanges qui ont permis aux deux partenaires de travailler sur des problématiques partagées, telle que la gestion de la ressource en eau.



Tous les ans, les communes de cette zone sont confrontées à de graves inondations. Afin de transformer cette « eau danger » en « eau opportunité », il convient d'élaborer une stratégie de gestion intégrée des eaux de ruissellements.

L'objectif général du projet est l'élaboration d'un diagnostic détaillé de la situation au regard des phénomènes de ruissellements, ainsi que de stratégies d'actions visant à les maîtriser en favorisant des méthodes d'hydrauliques « douces ». Celles-ci devront tenir compte des spécificités des différents espaces identifiés (urbain / rural...) afin de s'intégrer aux dispositifs de lutte contre la pauvreté en milieu rural, via le développement d'activités économiques grâce à une gestion intégrée de la ressource en eau.



Partenariat CERGY-PONTOISE / PORTO-NOVO

En 2015, l'agglomération de Cergy-Pontoise et la ville de Porto-Novo, capitale du Bénin, ont fêté les vingt ans de leur partenariat. Coopération multiforme, leur partenariat porte sur le développement urbain, mais aussi d'autres domaines tels que l'eau, l'élaboration d'une politique de développement agricole, l'amélioration des pratiques des professionnels de santé l'encouragement aux échanges culturels et socio-éducatifs ainsi que l'insertion professionnelle des jeunes et la réhabilitation du patrimoine.



Dès 1995, la coopération s'est concrétisée par un appui dans la conception d'outils pour mieux gérer les villes, et par un soutien dans la construction et la réhabilitation d'équipements publics, tels que des centres de santé, des écoles ou le centre international de rencontre de la jeunesse. Ce partenariat a pris une nouvelle dimension lors de la mise en place effective de la décentralisation au Bénin, en décembre 2002. Les nouveaux élus locaux de Porto-Novo et les élus de Cergy-Pontoise ont souhaité créer une coopération qui impliquerait davantage les acteurs de leur territoire afin de les ouvrir sur le monde et de contribuer au rayonnement international des deux territoires par la valorisation de leurs compétences et de leurs spécificités : développement d'échange d'expériences et de savoir-faire, confrontation de pratiques, etc.

Étant donné les enjeux de développement urbain à Porto-Novo et l'expérience de Cergy-Pontoise dans ce domaine, les deux collectivités ont souhaité, dès 2004, échanger sur ce sujet. Des Ateliers d'urbanisme ont depuis régulièrement été organisés. Cette action est bénéfique à plusieurs niveaux :

- une coopération qui participe à la construction d'une gouvernance locale à Porto-Novo et à Cergy-Pontoise et qui a contribué au rayonnement international des deux collectivités ;
- des résultats significatifs qui ont progressivement permis à Porto-Novo d'élaborer de nouvelles politiques publiques, de renforcer ses capacités de mise en œuvre et de renforcer sa capacité de dialogue avec l'État. Les acquis de ce partenariat ont permis et été mis en valeur à travers l'élaboration du projet « Porto-Novo Ville Verte », signé en marge de la COP21, et qui a pour objectif la mise en place d'un Plan de Développement Urbain Durable de Porto-Novo (PUDD). Les partenaires Porto-Novo sont directement impliqués, avec les services de la Ville, dans le bon développement du projet.



ORIGINE DU PARTENARIAT

OBJECTIFS DU PROJET

CONTACTS

En France

Guillaume QUEVAREC

Chargé de mission
guillaume.quevarec@ceryypontoise.fr

Au Bénin

Daniel HOUNKPEVI

Coordonnateur du Projet
Porto-Novo Ville Verte, Porto-Novo
zinsoudaniel@yahoo.fr

Marius DJOSSOU

Responsable de
coopération décentralisée
djommarrel@yahoo.fr

PARTENAIRES DU PROJET

Lyon métropole, Agence
française de développement,
Fonds Français pour
l'Environnement mondial

COÛT TOTAL DE L'OPÉRATION

Projet Porto-Novo Ville Verte :
Montant global du projet
6 200 000 euros
dont **1,2 million (FFEM)**

CONTACTS

En France

Lauriane BARD

Responsable Vie Associative
et Relations Internationales
lauriane.bard@ville-guyancourt.fr

Au Bénin

Maeva RECOULES

Coordinatrice de la coopération
décentralisée Comé/Guyancourt
à Comé
coop-dec.guyancourt-come@outlook.com

PARTENAIRES DU PROJET

Conseil général des Yvelines,
communauté d'agglomération de
Saint Quentin en Yvelines, France
Volontaires

COÛT TOTAL DE L'OPÉRATION

Le budget total du programme
d'action 2016-2018 représente
près de **400 000 euros**.
Il a été sélectionné pour un
cofinancement du MEAE à hauteur
de **60 000 euros**.



ORIGINE DU PARTENARIAT

OBJECTIFS DU PROJET

Partenariat COMÉ / GUYANCOURT

Le programme 2016-2018 s'intitule « Appui au développement des politiques publiques en faveur de la jeunesse et à un développement local durable dans le domaine économique, social et culturel par le renforcement des capacités institutionnelles et financières de la Commune de Comé. »

Les premiers contacts avec la Ville de Comé datent de 1997 : un voyage d'étude est mené par Guyancourt au Bénin et au Mali afin de nouer des liens avec une ville d'Afrique de l'Ouest. Comé est retenue du fait de la qualité des échanges, du dynamisme des élus locaux et de son accessibilité. Des actions sont alors mises en œuvre à l'initiative des deux Villes et du Comité de Jumelage de Guyancourt : dénomination de rues, envoi d'un container de matériel pédagogique, organisation de chantiers-jeunes et mission d'échanges à Comé. À partir de 2004, les liens s'officialisent à travers la signature de plusieurs conventions opérationnelles. À partir de 2010, les projets ont pris de l'ampleur, avec notamment un nouveau projet de développement urbain : le Registre Foncier Urbain (RFU). La volonté commune de structurer les liens de jumelage vers une coopération décentralisée débouche en 2009 sur la mise à disposition pour la Commune de Comé d'un Volontaire de Solidarité Internationale.

Malgré des changements d'interlocuteurs, le souhait de poursuivre le partenariat Comé/Guyancourt par le biais d'un nouveau programme triennal de coopération décentralisée pour la période 2016-2018 a été réaffirmé.

Le choix des actions à mener est en fonction du bilan du programme triennal précédent et en prenant en compte le diagnostic de Comé sur une thématique jugée prioritaire : la jeunesse.

Le programme triennal 2016-2018 se déclinera dans sa mise en œuvre en quatre actions comme suit :

1. Appui au développement des politiques publiques de Comé en direction de la jeunesse,
2. Renforcement du Registre Foncier Urbain à Comé (Phase III),
3. Appui technique et échanges entre les cadres et les élus de Comé et Guyancourt,
4. Réalisation de séjours interculturels franco-bénois.

Dans le programme 2016-2018, le dispositif terrain et la gouvernance de la coopération seront consolidés par la mise à disposition du VSI et par la structure commune de la coopération décentralisée. Cette dernière se compose d'une instance politique et stratégique, le Comité de pilotage, une instance technique et opérationnelle, ainsi qu'une cellule technique.

Coopération RÉGION GRAND EST / DÉP. DU BORGOU ET DE L'ALIBORI

L'objectif de l'engagement de la Région Grand Est (ex-Champagne-Ardenne) est double. Répondre au besoin premier des populations par une augmentation du revenu des familles pour un meilleur accès à l'éducation, à la santé et la vie socio-culturelle d'une part et aider à l'émergence des initiatives de développement local par la structuration des espaces professionnels d'autre part.

Après un premier partenariat de coopération avec le Togo débuté dès 1987, la Région Champagne-Ardenne a souhaité à partir de 1993 donner à son action de coopération décentralisée une dimension sous-régionale en initiant une nouvelle coopération avec le Bénin voisin. Ces coopérations ont ainsi été parmi les toutes premières initiées en France par une région.

La Région Champagne-Ardenne a fait le choix stratégique, d'agir sur une aire économique significative qui correspond institutionnellement aux départements de Borgou et de l'Alibori.

La politique de coopération de la Région dans les deux pays d'Afrique subsaharienne s'inscrit dans une logique d'aide au développement et de solidarité à destination prioritairement des populations locales.

Les principaux axes d'interventions sont les suivants :

- renforcement des capacités des acteurs économiques locaux participant au développement local (valorisation des produits locaux, agriculture, groupements de femmes, tourisme équitable...);
- réduction durable de la pauvreté dans ces deux régions par la création d'activités génératrices de revenus;
- gouvernance locale et accompagnement du processus de décentralisation;
- accompagnement de la dynamique territoriale à travers la mise en place d'intercommunalités de projet;
- promotion des relations de solidarité et d'échanges entre les acteurs champardennais et ceux des régions partenaires au Togo et au Bénin.

Dans le cadre de l'appel à projets triennal, 2016-2018, la Région Grand Est a vu ses trois projets sélectionnés pour les démarches suivantes :

- création du premier parc naturel régional au sein du complexe des forêts classées de Wari-marou, des Monts Kouffé et d'Agoua;
- développement des pratiques agro-écologiques au profit des populations rurales;
- les énergies renouvelables au service des TIC dans les lycées en milieu rural.

Ces projets seront en partie mis en œuvre de manière coordonnée entre les départements du Borgou et de l'Alibori au Bénin et la Région Centrale au Togo, permettant une dynamique d'échanges Sud-Sud intéressante.

ORIGINE DU PARTENARIAT

OBJECTIFS DU PROGRAMME



CONTACTS

En France

Éric QUENARD

Directeur de l'agence régionale de coopération décentralisée, région Grand Est
equenard.arcod@orange.fr

Au Bénin

Mashoudou ABOUDOU

Délégué Bénin
mashoudoua@yahoo.fr

PARTENAIRES DU PROJET

La mise en œuvre des actions de coopération en Afrique est confiée à GESCOD (Grand Est Solidarités et Coopérations pour le Développement). Ce réseau régional des acteurs du Grand Est est né de la fusion de trois associations agissant dans le domaine de la coopération internationale : l'Institut régional de coopération développement - IRCOD Alsace -, le réseau lorrain des acteurs de la coopération internationale - Réseau MultiCoolor -, et l'Agence Régionale de Coopération et de développement - ARCOD Champagne-Ardenne -, auxquelles s'est joint le réseau champardennais des acteurs de la coopération Réciproc' animé par la Région Grand Est.

COÛT TOTAL DE L'OPÉRATION

Les trois projets prévus sur la période 2016-2018 représentent un total de **579 000 euros**. Ils recevront un cofinancement du MEAE à hauteur de **86 800 euros, soit 15%**.



CONTACTS

En France

Olivier RADLE

Responsable du service coopération
Oradle.mairie@evreux.fr

Au Bénin

Guy BOSSOU

Chargé de mission Coopération décentralisée
casfr@gmail.com

COÛT TOTAL DE L'OPÉRATION

Le budget global concerné par la convention 2015-2017 est établi à **120 000 euros**.



Coopération ÉVREUX / DJOUGOU

Le but du programme est de contribuer, de manière durable, à l'amélioration des conditions de vie des populations de la Commune de Djougou, en appuyant, en particulier, cette dernière dans son rôle de maître d'ouvrage et d'animation du développement local.

ORIGINE DU PARTENARIAT

OBJECTIFS DU PROJET

Initiée en juillet 1989, par la visite d'une délégation Ebroïcienne à Djougou, la coopération décentralisée entre Evreux et Djougou s'est formalisée rapidement par la signature d'une convention

Depuis, plusieurs conventions ont été signées entre les deux partenaires afin de poursuivre ce lien de fraternité.

Le programme de coopération Evreux - Djougou appuie les actions prévues dans les Plans de Développement Communal (PDC) de la Commune de Djougou (2011-2015) et (2016-2020).

Le programme vise de façon générale à promouvoir le développement local en agissant dans les domaines de l'éducation, des archives ainsi que du renforcement de capacités sur toute l'étendue du territoire communal de Djougou, pour l'amélioration des conditions de vie des populations et la réalisation des infrastructures d'utilités publiques.

Ces actions visent des objectifs dans les secteurs suivants :

- éducation : construction de modules de classes
- délivrance des actes de naissance aux écoliers : établissement d'actes de naissance pour 500 élèves par an, à travers l'organisation d'audiences foraines en collaboration avec le Tribunal de Première Instance de Djougou.
- appui au service de l'état civil : informatisation des archives des actes d'état-civil à travers le scannage et la numérisation des actes, appui à l'amélioration de l'archivage (équipement et formation)
- renforcement de capacités, afin de rendre à la population des services adéquats pour le développement local durable. Des formations ont été programmées à l'endroit du Maire et ses Adjoints, du Secrétaire Général, des Directeurs, des Chefs de services et des Secrétaires d'Arrondissement sur les thématiques suivantes : Déontologie Administrative, Gestion axée sur les résultats, Gestion des conflits et du stress en milieu du Travail, Gestion des Projets, Organisation et Méthodes Administratives et Tenue du Secrétariat, Environnement Institutionnel des Collectivités Locales, leadership. Par ailleurs, des échanges de cadres entre les deux villes seront organisés pour réaliser des stages pratiques dans des domaines bien définis comme l'état civil et les archives.
- santé : il sera procédé à la formation d'élèves à l'École de Formation Médico-Sociale (EFMS) de Parakou.

Un projet spécifique dédié à la mobilité des jeunes est par ailleurs en cours de réalisation. Il vise la création d'une plateforme internet permettant de faciliter la mobilité internationale des jeunes en étude, non diplômés, en mission locale ou en apprentissage grâce aux accords de coopération décentralisée de la ville d'Evreux avec 6 autres villes du monde, dont Djougou.

Partenariat GLEIZÉ / KÉROU

Rurale, péri urbaine, et située à une trentaine de kilomètre de Lyon, la commune de Gleizé abrite 8.000 habitants. La Ville de Kèrou rassemble quant à elle près de 8 fois la population de Gleizé, avec 62.000 habitants. Une convention est née de cette amitié et lie les deux villes depuis le 17 février 2006 : elle fixe les orientations et les déclinaisons opérationnelles de cette coopération.

C'est par l'intermédiaire du Comité de jumelage de Rilleux-la-Pape, que les communes de Gleizé et de Kèrou sont entrées en contact en 2003. Mme le Maire de Kèrou était chef de la circonscription urbaine de Natitingou. Plusieurs échanges épistolaires ont donné lieu à un projet de partenariat. Rurale, péri urbaine, et située à une trentaine de kilomètre de Lyon, la commune de Gleizé abrite 8.000 âmes. La Ville de Kèrou rassemble quant à elle près de 8 fois la population de Gleizé, avec 62.000 habitants. Une convention est née de cette amitié et lie les deux villes depuis le 17 février 2006 : elle fixe les orientations et les déclinaisons opérationnelles de cette coopération.

Un premier projet de construction d'un internat favorisant la scolarisation des écoliers et collégiens avait déjà vu le jour.

Face au constat d'un déficit important en matière de raccordement aux réseaux d'eau potable sur le territoire de la commune de Kèrou, un projet de création de forages a été lancé en 2014.

10 forages en eau potable équipés de pompes à motricité humaine, seront créés dans la commune de Kèrou.

Le public bénéficiaire sera issu des 4 localités de l'arrondissement de Kèrou, des 3 localités de l'arrondissement de Brignamaro et des 3 localités de Firou.

Chaque ouvrage desservira au moins 400 habitants par point d'eau.

La commune de Kèrou est une zone de production de coton qui utilise de nombreux pesticides et cette utilisation a un effet négatif sur la nappe phréatique existante située à 75 m de profondeur.

L'objectif de cette construction est donc de contribuer à l'équilibre environnemental sur le territoire et de répondre aux besoins des habitants. Cela permettra également de réduire les risques de maladies liées à la consommation d'eau non potable.

ORIGINE DU PARTENARIAT

OBJECTIF DU PROJET



CONTACTS

En France

Annie JOSSE
ag.josse@orange.fr

Au Bénin

SABI MASSO Orou Barigui
Maire de la commune

PARTENAIRES DU PROJET

Agence de l'eau Rhône
Méditerranée Corse

COÛT TOTAL DE L'OPÉRATION

Budget prévisionnel du projet
estimé à 119 000 euros.



CONTACTS

En France

Claudine LABORDE
et Aurelle JÉGO

Le Séquestre

Au Bénin

Lucien DÉHY
ONG ID Pêche

PARTENAIRES DU PROJET

La commune Le Séquestre
La commune de Grand-Popo
ONG ID Pêche

COÛT TOTAL DE L'OPÉRATION

Le coût annuel des actions dans
ce projet est d'environ
3800 euros.



Partenariat LE SÉQUESTRE / GRAND POPO

Depuis 2008, une convention signée entre le maire du Séquestre, le maire de Grand Popo (Bénin) et l'ONG béninoise I.D.PECHE prévoit le versement d'une aide financière à 4 maisons d'enfants, lieu d'accueil des enfants en bas-âge avant leur entrée à l'école.

ORIGINE DU PARTENARIAT

Le partenariat entre Grand-Popo et Le Séquestre est né de l'initiative du Docteur Robert Justin TOGBEDJI, originaire de Grand-Popo et médecin à Brassac. Des missions prospectives ont été réalisées dans la volonté d'initier un partenariat entre les deux communes, seulement les mesures pour le développement de Grand-Popo ne rentrant pas dans le champ de compétences de Le Séquestre et aurait demandé un budget trop conséquent.

Par la suite, le groupement des retraités sans frontières a sollicité la commune pour prolonger le financement et leurs actions auprès des maisons d'enfants gérées par l'ONG I.D pêche.

Ainsi, une nouvelle mission est organisée et la commune Le Séquestre rencontre l'ONG ID pêche en charge de la gestion des maisons d'enfants. La convention est signée en 2008 entre le maire du Séquestre, le maire de Grand-Popo et l'ONG Béninoise I.D pêche.

OBJECTIF DU PROJET

L'objectif de ce projet est de renforcer les maisons d'enfants comme lieu d'accueil des enfants en bas-âge avant leur rentrée à l'école, dans quatre villages de l'arrondissement de Grand-Popo : Nicoué-Condji, Zogbédji, Gbéhoué-Ouatchi et Tokpa-Aïzo.

Le principal soutien réside dans l'achat de nourriture afin de garantir à chaque enfant un repas le midi et lutter contre la malnutrition ; appuyer la venue d'un infirmier chaque mois pour effectuer des consultations médicales préventives contre d'éventuelles pathologies.



Partenariat LYON / PORTO-NOVO

La coopération décentralisée traduit le transfert des pouvoirs de l'État aux collectivités locales, qui peuvent désormais, dotées du pouvoir juridique et de l'autonomie financière, initier et développer des actions solidaires vers d'autres villes. On assiste aujourd'hui à une véritable « diplomatie des villes », avec l'intensification de ces partenariats.

La communauté urbaine de Lyon est engagée depuis 1999 dans un partenariat de coopération avec la Ville de Porto-Novo, capitale politique et administrative du Bénin. Avec l'objectif principal d'accompagner le renforcement de la maîtrise d'ouvrage municipale, cette coopération privilégie l'échange d'expériences et la formation dans le domaine de la gestion urbaine.

Avec la décentralisation en 2003, ce partenariat s'est orienté vers des nouveaux sujets tels que l'aménagement du territoire avec la création en 2005, de la Communauté de Communes de l'Ouémé et le développement économique par le biais du tourisme. Une Maison Afro-Brésilienne a pu ainsi être réhabilitée pour devenir la Maison de Patrimoine et du Tourisme de Porto-Novo en 2007. La dernière convention de coopération décentralisée (2015-2017) s'est orientée vers une coopération dans le domaine de la propreté urbaine et de la planification locale, en lien avec la communauté d'agglomération de Cergy Pontoise.

Avec l'appui des coopérations de Cergy et de Lyon, le projet « Porto-Novo Ville Verte », a reçu le soutien financier de l'AFD et du FFEM. Son objectif : la mise en place d'un Plan de Développement Urbain Durable de Porto-Novo (PUDD). Les acteurs de la coopération décentralisée sont partenaires de ce projet en tant qu'assistant à la maîtrise d'ouvrage pour accompagner la Ville de Porto-Novo dans sa mise en œuvre.

Sur un autre sujet jugé prioritaire par les autorités porto-noviennes, la Métropole de Lyon accompagne depuis plusieurs années les services techniques pour développer une stratégie de réduction et de valorisation des déchets. Une première expérimentation de centre de tri a pu être testée dans un quartier de la ville.

À partir de ces résultats concluants, un projet de création d'un centre de tri semi-mécanisé a été proposé à l'AFD.

Ce projet propose une évolution technologique permettant d'améliorer à la fois l'efficacité du tri et du traitement des déchets, ainsi que la rentabilité générale du système.

Au Le tri des déchets devrait permettre a minima la réduction des coûts de transport vers le centre d'enfouissement et donc, de sa charge financière. D'autres impacts positifs sont attendus : des emplois créés, une plus grande longévité du centre d'enfouissement, le développement de filières de valorisation des déchets. Ce centre de tri devrait donc améliorer l'environnement économique, social, sanitaire et environnemental de la zone.

ORIGINE DU PARTENARIAT

OBJECTIF DU PROJET



CONTACTS

En France

Philippe DI LORETO

Responsable du pôle coopération décentralisée
pdiloreto@grandlyon.org

Au Bénin

Daniel HOUNKPEVI

Coordonnateur du
Projet Porto-Novo Ville Verte,
Porto-Novo
zinsoudaniel@yahoo.fr

Grégoire NOUDAIKPON

Coordonnateur Projet FICOL/
Mairie de Porto-Novo
noudgreg@yahoo.fr

Joelle AKODJENOU

Responsable
de coopération décentralisée
akodjenoujoelle@gmail.com

PARTENAIRES DU PROJET

Lyon Métropole, Agence française de développement, Fonds Français pour l'Environnement mondial Ecole Africaine du Patrimoine (EPA) ; Partenariat de développement Municipal (PDM); Ateliers internationaux d'urbanisme de Cergy, Union européenne

COÛT TOTAL DE L'OPÉRATION

Projet Porto-Novo Ville Verte :
montant global du projet
9 495 000 euros dont
1,2 millions (FFEM)
et **8 millions (AFD)**



CONTACTS

En France

André PINEAU

Président de l'association
du jumelage ANJCA
anjca.niort@free.fr

Au Bénin

Philippe NERI

Secrétaire général
nelphille1@gmail.com

PARTENAIRES DU PROJET

Mairie d'Atakpamé au Togo,
Associations de jumelage :
ANJCA, ADJAN, ADCAN

COÛT TOTAL DE L'OPÉRATION

Pour la période 2016-2018 le coût total du projet est de
66 700 euros.

Il a été sélectionné pour recevoir un cofinancement du MEAE de
16 400 euros soit 25%.

ORIGINE DU PARTENARIAT

OBJECTIFS DU PROJET

Partenariat COVÉ / NIORT / ATAKPAMÉ

Les Communes d'Atakpamé et de Cové se retrouvent en coopération avec une 3^{ème} Commune, celle de Niort en France. C'est ainsi qu'une convention entre ces trois villes a été signée en 2007.

« Cette coopération a pour objectif : 1. De partager les expériences 2. De créer ou de renforcer les services publics locaux 3. De renforcer l'autonomie des collectivités locales concernées. »

Niort est engagé depuis trente ans dans un partenariat avec la commune d'Atakpamé au Togo. Depuis novembre 2006, date de la première rencontre entre les trois villes, une réelle volonté de travail en commun s'est manifestée. Elle s'est concrétisée par une rencontre à Atakpamé, début mai 2007, entre les délégations des deux villes de Cové (Bénin) et d'Atakpamé (Togo). Cet échange d'expérience a porté principalement sur les réalisations municipales qui renforcent le bon fonctionnement des services publics locaux en particulier pour l'assainissement et les marchés. Les dimensions environnementale et économique sont donc au cœur de la démarche.

Dans le cadre de l'appel à projets triennal 2016-2018, les trois villes partenaires ont proposé un programme d'actions pragmatiques s'inscrivant dans des thématiques de long terme : valorisation des forêts de façon durable, formation des agents municipaux et des acteurs associatifs, impulsion d'un cercle vertueux de développement des marchés, perspectives de développement de la francophonie via de nouveaux outils dans les bibliothèques

Le projet se décline en plusieurs actions communes aux deux villes ou spécifiques à l'une et l'autre :

- Une action spécifique à Atakpamé dédiée à la sauvegarde et la gestion durable des forêts communales
- Une action spécifique à Cové, devant permettre d'appuyer l'institution communale dans l'organisation d'une Foire des produits locaux
- Deux actions communes aux 2 villes:
- Francophonie : Appui institutionnel et renforcement de la documentation des Bibliothèques municipales.
- Renforcement des capacités des services publics

Le contexte global dans lequel évoluent les deux collectivités, Atakpamé et Cové est celui de l'amélioration de la gouvernance des services publics. La ville de Niort apporte son concours à chacune des deux villes spécifiquement (coopération nord/sud) mais aussi des initiatives prises par celles-ci entre elles directement (coopération sud/sud).



Partenariat NOISIEL / BEMBEREKÉ

Au programme :
création de forages pour améliorer l'accès à l'eau potable, parrainage d'écoliers et soutien à l'activité économique. Des actions qui s'inscrivent dans le projet de coopération décentralisée entre la commune de Noisiel et celle de Bembéréké.

Un partenariat de coopération décentralisée a été signé entre les deux collectivités en 2009, considérant l'intérêt manifesté par les autorités des deux communes d'établir des liens d'amitié et un partenariat dans différents domaines d'action, afin de favoriser le développement de la compréhension mutuelle, de la confiance et de l'amitié entre les peuples.

Dans le cadre de ce partenariat, les deux parties ont convenu d'unir leurs efforts en vue d'une coopération, dont les trois axes principaux sont :

- un appui institutionnel en direction de la commune de Bembéréké
- une coopération de projets, qui s'efforcera de répondre le plus efficacement possible aux aspirations des populations
- une coopération de société à société, tournée vers les différents acteurs, notamment associatifs.

Au fil des années, différents projets ont été mis en oeuvre via des actions ponctuelles portées par l'association Boronu France- Bénin :

- envoi d'un container (1 ordinateur, 2 machines à coudre, 4 cartons de cahiers et des livres)
- sante & hygiène (2015) : construction de latrines dans la commune
- éducation (2014) : reconstruction de l'école primaire publique de Dérou C
- équipement en énergie solaire du Collège d'Enseignement Général (arrondissement de Bouanri)
- accès à l'eau : amélioration de l'accès à l'eau via 6 forages à motricité humaine (arrondissement de Gamia)
- sante & hygiène (2013) : construction de latrines
- communication : aide à la mise en place du projet «correspondre avec des enfants à l'étranger» du conseil municipal des jeunes de Noisiel

Par ailleurs, la mairie de Noisiel met en oeuvre des actions de coopérations administratives, axées sur la formation des élus, des services techniques, la gestion des ressources humaines. Cette aide à la gouvernance privilégie la formation des personnels au Bénin, sur leur propre territoire par des stages animés par des techniciens voire des spécialistes.



ORIGINE DU PARTENARIAT

OBJECTIFS DU PROJET

CONTACTS

En France

Marc PETIT

Président de l'association Boronu
boronufb@gmail.com

Au Bénin

Augustin MORA

Secrétaire général de la Mairie
+229 955 480 62/96 63 70 68
augustindemora@gmail.com

Aliou SABIFICO BOUCO

Chargé de coopération
décentralisée
+229 972 623 25
aliouabifico@yahoo.fr

PARTENAIRES DU PROJET

Association Boronu France-Bénin
Fondation Veolia

COÛT TOTAL DE L'OPÉRATION

Les projets représentent environ
10 000 euros par an,
dont la moitié est apportée par la
Ville de Noisiel.

CONTACTS

En France

Jacqueline LUCAS

Administratrice responsable des
projets à Sô Ava, ARCADE

Au Bénin

M. Pierre GADE

Adjoint chargé de la solidarité
internationale

Pierre.GADE@mairie-orvault.fr

Au Bénin

Sergio-Léoné HAZOUME

Maire de So Ava

PARTENAIRES DU PROJET

ARCADE (Association Actifs et
Retraités pour la coopération et
l'Aide au Développement)
Communauté urbaine de Nantes
métropole.

COÛT TOTAL DE L'OPÉRATION

Le montant estimé des opérations
menées sur 2011-2013 dans
le cadre de la phase 2 du
programme Latrines était de
209 600 euros.
Ce programme a été revu à la
baisse.

ORIGINE DU PARTENARIAT

OBJECTIF DU PROJET

Partenariat ORVAULT / SO AVA

Le projet a pour but d'améliorer la santé et l'environnement de la population des quartiers du village lacustre de Sô-Ava et ainsi favoriser leur développement. L'insalubrité hydro-fécale dans laquelle vivent les habitants de So-Ava nuit gravement à leur santé, à la pérennité de leurs ressources vitales et à leur environnement.

La ville d'Orvault a signé en 2006 un protocole d'amitié avec la commune béninoise de So-Ava. En partenariat avec l'association orvaltaise ARCADE ayant statut d'ONG au Bénin, la Ville apporte un concours financier à la réalisation de blocs de latrines principalement. Le personnel médical en activité sur le lac ainsi que les autorités locales et déconcentrés présents sur la zone avaient sollicité l'association afin de réduire les maladies liées notamment aux pollutions hydriques.

Le problème de l'eau potable est en effet crucial dans cette commune, l'accès dépendant du creusement et du pompage de l'eau dans la nappe phréatique située à 120 mètres au-dessous du niveau du lac. Du fait de la difficulté des ouvrages à réaliser et à entretenir, et de l'absence de système d'évacuation des excréments sur les communes du lac, la nappe souterraine et les nappes phréatiques subissent de fortes pollutions. Le problème de la pérennité des ressources halieutiques et du développement des jacinthes d'eau constitue des enjeux liés à la problématique de l'assainissement et du développement durable de la zone.

L'opération revêt d'abord une dimension d'investissement puisqu'elle consiste, à titre principal, à construire des latrines. Toutefois, elle comporte en corollaire une dimension « formation » afin de permettre à la commune de So-Ava d'assurer à terme directement la maîtrise d'ouvrage de ce type d'opération et s'inscrire ainsi dans une logique vertueuse. Ainsi, une AMO a été mise à disposition et ont permis d'apporter une amélioration qualitative dans le suivi du projet.

Des actions de sensibilisation à la gestion des ouvrages ainsi qu'à l'usage de l'eau et à l'hygiène sont prévues au sein des actions. L'objectif est d'améliorer la santé et l'environnement de la population et de favoriser leur développement. Ainsi, des latrines de type Songhaï ont été installées permettant d'intégrer des activités agricoles et piscicoles grâce à des bassins associés.

Par ailleurs, pour 2014, la Ville d'Orvault a participé à la réalisation d'une passerelle dans l'arrondissement de Vekky permettant l'acheminement « à pied sec » des élèves vers le collège de Vekky, l'école Saint-Vincent-de-Paul et le lycée de Sô-Ava.



Coopération ORLÉANS / PARAKOU : soutenir les projets et permettre des échanges entre les populations

La coopération entre les deux collectivités vise à soutenir le projet de gouvernance locale et son développement, en respectant la mise en œuvre de la décentralisation béninoise et en permettant les échanges entre les populations et acteurs du territoire.

La Ville d'Orléans et la Commune de Parakou (commune à statut particulier) ont débuté leur coopération en 1993, à la faveur d'actions de solidarité entre territoires 10 ans avant l'avènement de la décentralisation au Bénin. Depuis, tous les 3 ans, des conventions triennales permettent aux deux partenaires de planifier et mettre en œuvre des actions communes.

Leur programme actuel couvre la période 2016-2018. Il a été sélectionné lors du dernier appel à projets du Ministère français des affaires étrangères en appui à la coopération décentralisée.



Le programme 2016-2018 permettra la mise en œuvre des volets suivants de coopération :

- la protection de l'environnement et la promotion du développement durable par le traitement et la valorisation des déchets ménagers, l'amélioration de l'accès de la population à l'eau et à l'assainissement, l'aménagement et la restauration d'espaces verts et forestiers, le soutien aux acteurs locaux dans les domaines de l'agriculture de proximité et la promotion de la femme ;
- la valorisation du tourisme et du patrimoine culturel par la mise en valeur du musée de plein air de Parakou;
- l'appui à la gestion locale par des rencontres de travail et d'échanges entre les partenaires du programme, l'intégration d'un Volontaire de Solidarité Internationale auprès de la Mairie de Parakou
- la francophonie via la dynamisation de centres de lectures et de bibliothèques scolaires, ainsi que l'organisation d'événements croisés à Parakou et Orléans ;
- la santé par l'équipement en matériel médical du centre hospitalier universitaire départemental de Parakou ;
- la jeunesse. en favorisant les échanges entre les jeunes des établissements scolaires d'Orléans et de Parakou.

ORIGINE DU PARTENARIAT

OBJECTIFS DU PROJET



Partenariat VILLEFRANCHE SUR SAONE / KANDI

En lien avec les autres actions locales de développement, et en bonne coordination par les responsables municipaux de Kandi, le projet œuvre pour que la commune béninoise puisse à terme entièrement assumer son processus de développement.

ORIGINE DU PARTENARIAT

OBJECTIF DU PARTENARIAT

La coopération décentralisée entre la commune de Villefranche-sur-Saône et la commune de Kandi a été initiée par un séjour du Maire de Villefranche à Kandi l'été 2000.

Après la mise en place de la nouvelle commune de Kandi et de ses élus, il est apparu nécessaire de revoir le programme des actions dans un nouveau cadre triennal 2003 - 2005, en prenant en compte les priorités des nouveaux élus béninois. Le but essentiel reste, bien sûr, un développement local durable de la commune, et l'appui au renforcement des moyens propres de l'administration communale en vue de la rendre plus autonome. Ce partenariat s'est poursuivi par des conventions triennales sur les périodes suivantes, qui ont été appuyées par des cofinancements du Ministère des affaires étrangères français.

L'association Villefranche-Kandi, créée à Villefranche en 2002, a pour but de favoriser les échanges entre les 2 communes de Villefranche sur Saône (France) et Kandi (Bénin). Chaque année, elle organise la Quinzaine du Bénin à Villefranche. (marché africain, expo, concert, marche, repas africain, danse africaine)

L'objectif du partenariat est de fournir aux citoyens des services publics de proximité efficaces et de récolter des financements pour les projets des partenaires de Kandi.

Les échanges visent à l'implantation de ces services publics dans les différents arrondissements de Kandi, en participant à la construction et à l'équipement de mairies d'arrondissement permettant d'accueillir les services municipaux et les élus de l'arrondissement. Une salle de réunion de quartier est également construite pour favoriser le développement dans les quartiers de la démocratie participative.

Il s'agit enfin de développer les compétences des agents communaux en charge de ces nouvelles structures.

Il entend également favoriser les échanges associatifs entre les populations des deux collectivités : scolaire, culture, santé... Cet axe « associatif » a pour but de faire connaître les valeurs de la société béninoise à la population de Villefranche, au travers par exemple de l'association « Villefranche-Kandi ».



CONTACTS

En France

Céline CORNIER

Responsable du Pôle Administratif et des relations internationales - Mairie d'Orléans
celine.cornier@orleans-agglo.fr

Au Bénin

Marie-Lorraine GILBERT

V.S.I chargée de suivi du partenariat - Mairie d'Orléans
marie-lorraine.gilbert@orleans-agglo.fr

Mohamed ADAM DRAMANE

Directeur de la Prospective, du Développement et des Relations Extérieures
m_adramo@yahoo.fr

PARTENAIRES DU PROJET

Au Bénin Institut Français

du Bénin, Centre Hospitalier Universitaire Départemental ; Associations locales

En France Ministère des Affaires Etrangères et Européennes, Conseil Régional Centre Val de Loire, PS-Eau, La Guilde Européenne du Raid, Agence de l'Eau Loire-Bretagne, Association internationale des Maires francophones, Association des Ressortissants Béninois d'Orléans, Centre hospitalier régional d'Orléans, Association Horizons Sahel, Association Inner Wheel.

COÛT TOTAL DE L'OPÉRATION

Budget global de 700 000 euros dont 90 000 euros du MEAE (AAP triennal 2016-2018).

CONTACTS

En France

Jacqueline MARCEAU

Président de l'association Villefranche-Kandi
marceau.botton@wanadoo.fr

Au Bénin

Alidou DEMONLE MOKO

Maire de Kandi

Salimane ASSOUMA ISSA

Directeur du Développement Local et de la Coopération Décentralisée
aisalimane@gmail.com

PARTENAIRES DU PROJET

Association Kandi-Villefranche-Bergambacht à Kandi, Association Villefranche-Kandi à Villefranche, Hôpital de Zone de Kandi, Association Solidarité Hospitalière de Villefranche, Association Aquassistance.

COÛT TOTAL DE L'OPÉRATION

Le coût prévisionnel du projet 2013-2015 atteignait 290 800 euros.



Partenariat CONSEIL DÉPART. DES YVELINES / GROUP. INTERCOMMUNAL DU MONO

Pour la mise en œuvre de leur convention, le Département des Yvelines et le GI-Mono s'engagent à appliquer progressivement les outils de la politique « Yvelines, partenaires du développement » tels la Charte yvelinoise pour la qualité des projets de coopération internationale et l'évaluation de l'impact des projets au regard des Objectifs du millénaire pour le développement.

L'accord de coopération entre le Département des Yvelines et le Groupement Intercommunal du Mono a été initié en 2008. L'un des axes principaux de leur coopération est la mise en place d'un système de gestion des déchets solides ménagers s'inscrivant dans une dynamique intercommunale. Jusqu'en 2014, un Volontaire était situé à Comé auprès du Groupement pour assurer le suivi du partenariat. Désormais celui-ci réside à Lomé et couvre les trois partenariats du CD dans la zone : Commune d'Anèho et Préfecture de Blitta au Togo/GI Mono au Bénin. Cette démarche Quadrilogue rassemblant les communes, les partenaires techniques et financiers, les services déconcentrés de l'Etat et les populations bénéficiaires, s'oriente vers le renforcement institutionnel et l'amélioration du service public. Le partenariat est par ailleurs régi par une Charte yvelinoise pour la qualité des projets de coopération internationale adoptée par le Département des Yvelines le 8 juillet 2011.

Cette coopération vise à améliorer les services publics de base rendus aux populations en matière d'eau potable, d'assainissement, de gestion des déchets et de maîtrise des inondations.

Programme de gestion intercommunale des déchets solides ménagers (GIDSM) : Il s'agit du programme phare du GI-Mono qui vise à rendre opérationnel un système intégré de gestion des déchets, de la production au niveau des ménages jusqu'à la décharge finale dans une approche globale, participative et durable couvrant les 6 zones urbaines du Mono. Ce programme fait appel à un système d'information géographique (SIG) visant à la création et à la gestion d'une base de données informatisée et accessible aux agents municipaux sur les déchets.

Programme de renforcement institutionnel en intercommunalité : Ce programme appuie depuis 2010 l'association GI-Mono dans son processus d'accès au statut d'EPCI. Ce programme vise également à élargir les bases de la réflexion sur la vision intercommunale du développement et d'identifier de nouvelles pistes de coopération intercommunale, comme le tourisme qui participerait au développement économique de l'ensemble des communes.

Projet de financement de la gestion des déchets dans le Mono à travers l'amélioration de la productivité fiscale :

Le projet contribue à la modernisation de l'appareil fiscal local (cadastrés, bases de données fiscales, RFU existants) afin de générer des ressources stables répondant à l'enjeu du financement durable de la filière déchet.

ORIGINE DU PARTENARIAT

OBJECTIFS DU PROJET



CONTACTS

En France

Cédric LE BRIS

Responsable de la coopération
clebris@yvelines.fr

Au Bénin

Romain Patriege AGBADJA

Directeur Exécutif du GI-MONO
patriege@gmail.com

PARTENAIRES DU PROJET

Union européenne, France
volontaires
Guilde européenne
du RAID

COÛT TOTAL DE L'OPÉRATION

Le programme de gestion intégrée des déchets solides ménagers (GIDSM) 2012-2016 est cofinancé par l'Union Européenne à raison de **1,5 million d'euros**, pour un budget total estimé de **2,2 millions**.

Le projet de financement de la gestion des déchets dans le Mono à travers l'amélioration de la productivité fiscale :
Coût total : **718 355 euros** dont **210 966 euros** de MEAE (AAP généraliste 2017).



CONTACTS

En France

Renzo SULLI

Maire d'Echirolles

Amandine DEMORE

Adjointe au Maire d'Echirolles en charge de la vie associative, des relations internationales et des affaires générales
a.demore@ville-echirolles.fr

Au Bénin

Cyriaque DOMINGO

Maire de Houeyogbe
communehoueyogbe@yahoo.fr

PARTENAIRES DU PROJET

Les partenaires suivants ont été mobilisés depuis le début de la coopération :
Architecte sans Frontières,
Electriciens sans Frontières,
S.I.E.R.G. (Syndicat Intercommunal des Eaux de la Région Grenobloise).

COÛT TOTAL DE L'OPÉRATION

Pour la période 2010-2013, le budget prévisionnel des actions à mener était estimé à **370 000 euros**. Les montants investis par la Ville d'Echirolles entre 1991 et 2010 pour des actions de solidarité dans le cadre du jumelage - coopération sont estimés à **468 006 euros**.

ORIGINE DU PARTENARIAT

OBJECTIFS DU PROJET

Partenariat ECHIROLLES / HOUHEYOGBE

« Ce jumelage - coopération va bien au-delà de la seule aide humanitaire. Il comporte des actions de solidarité fondées sur le respect mutuel et la réciprocité des échanges. En privilégiant la proximité et les débats avec la population, les délégations ont toujours eu à cœur de placer l'homme au centre des préoccupations. »
(Dossier de presse du programme 2010-2013).

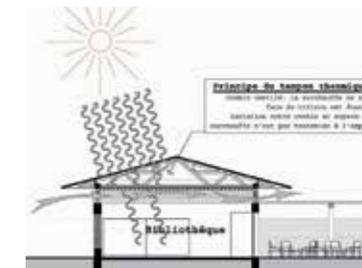
Les villes d'Echirolles (Isère, Rhône-Alpes) et de Houeyogbe, située dans le Mono, ont signé leur premier protocole de coopération en 1991, faisant suite aux relations développées par l'association Laïque d'Echirolles via la construction d'une école à Honhoué, village du Bénin, de 4 500 habitants.

De nombreux projets ont depuis vu le jour dans différents domaines, même si l'éducation demeure l'objectif principal de la coopération : construction de 6 groupes scolaires et d'un collège/lycée électrifié, création d'un centre de santé, remise en état de pistes, électrification et réalisation d'un mini-réseau d'adduction d'eau potable, construction de hangars pour le marché de Honhoué et création d'une coopérative agricole. Enfin, le renforcement de la municipalité de Houeyogbe a été recherché via l'achat de matériel roulant (motos) ainsi que par des formations mises en œuvre de part et d'autres.

Le programme d'action 2010-2013 visait la poursuite de la réalisation d'équipements et service de base pour les populations, ainsi que l'amélioration dans la mise en place de la gestion communale (décentralisation).

Les actions visaient :

- la construction d'un espace polyvalent socio-éducatif, culturel, jeunes et de réunions publiques, collectives, de vie sociale, culturelles, spectacles
- la poursuite de l'assistance à l'informatisation de la Mairie et l'appui à son parc mobiles ;
- l'entretien de l'installation électrique et des 5 points photovoltaïques installés au cours des actions précédemment menées, ainsi que la participation -contribution à une mission d'évaluation et d'identification d'extensions avec Energie Sans Frontières (E.S.F) ;
- une aide à la communication et à la concertation avec la population de Houeyogbe par l'intermédiaire d'une radio locale et la production de vidéos diffusables dans les villages.



Partenariat SAINT LUMINE DU COUTAIS / SO AVA

« Voici deux milieux semblables dans des contextes économiques, politique, social totalement différents. La confrontation entre les deux ne peut être que riche d'enseignements. Ces similitudes qui émaillent la différence sont le ferment de la rencontre entre des hommes qui vivent sur ou à côté de deux lacs séparés par 5 000 km. »

En 1992, le président fondateur de l'association Arcade, qui intervient sur la commune de So-Ava, a proposé la création d'un «échange entre lacs» aux élus de l'association pour le développement culturel du pays de Grand-Lieu et aux élus de Nokoué. Il est incontestable qu'il y a des similitudes de milieux. Le lac de Grand-Lieu est considéré par les scientifiques comme un lac de plaine de type africain. Les deux sites sont confrontés à de graves problèmes d'envasement et de dégradation du milieu naturel. Suite à un premier voyage d'étude en 1993, les techniciens et élus ont pris conscience à la fois de l'originalité et des similitudes entre les deux milieux lacustres.

Une convention de coopération a été signée en 2004 entre So-Ava et l'une des communes sur laquelle réside le lac Grand Lieu : Saint Lumine du Coutais. Elle n'a pas encore été renouvelée, bien que les échanges soient réguliers entre territoire notamment via les activités poursuivies par l'association Grand-Lieu / Nokoué créée en février 2011.

À Grand-Lieu, l'objectif de l'association Grand-Lieu / Nokoué est de mettre en œuvre des actions d'échanges et de coopération dans les domaines de la culture et de l'éducation entre les communes, les associations et les habitants du bassin du lac de Grand-Lieu et du lac Nokoué au Bénin. À Nokoué, le partenaire de l'association, Gsade-ONG (Groupe de Solidarité et d'Appui au Développement Endogène) a pour objectif de soutenir le développement par l'intermédiaire d'une aide à l'éducation.

Les projets mis en œuvre à Nokoué, plus précisément dans la commune de Sô-AVA sont relatifs à la fracture numérique et s'adressent plus particulièrement aux collégiens dans le but de les initier aux technologies de l'information et de la communication. Un projet de cybercentre a été construit en 2015 et un projet de cyber pirogue est en cours d'élaboration. Des échanges entre institutions scolaires sont aussi mis en œuvre.

En France ; des actions de sensibilisation sont conduites ainsi que des événements culturels comme les journées « Regards sur l'Afrique » dans le cadre du festival de ciné-débat « Terres d'Ailleurs ». Des conférences ainsi que des rencontres sont organisées dans les collèges du territoire de Grand-Lieu.



Coopération CROSNE / BOPA

La coopération entre le CRP et l'APIDA vise à accompagner le développement de l'Alibori par la structuration et la consolidation de l'intercommunalité, le renforcement des administrations communales, notamment dans leurs capacités à promouvoir le développement économique local.

Le projet projet d'Aquassistance a été initié en 2006 par Monsieur Dovi, béninois originaire de Bopa et Directeur des Services Techniques de la ville de Crosne. Ce projet consistait à créer un réseau de distribution de 4200 mètres, raccordé au réseau existant d'Attohoué - Guédéhoué, jusqu'à Adjamé via Djofloun.

En 2009, la municipalité a souhaité s'engager dans une coopération décentralisée avec la ville de Bopa. C'est au Comité de Jumelage de Crosne que revient la gestion financière de cette coopération.



Le programme d'action 2010-2013 visait la poursuite de la réalisation d'équipements et service de base pour les populations, ainsi que l'amélioration dans la mise en place de la gestion communale (décentralisation).

Les actions visaient :

- la construction d'un espace polyvalent socio-éducatif, culturel, jeunes et de réunions publiques, collectives, de vie sociale, culturelles, spectacles ;
- la poursuite de l'assistance à l'informatisation de la Mairie et l'appui à son parc mobiles ;
- l'entretien de l'installation électrique et des 5 points photovoltaïques installés au cours des actions précédemment menées, ainsi que la participation-contribution à une mission d'évaluation et d'identification d'extensions avec Energie Sans Frontières (E.S.F) ;
- une aide à la communication et à la concertation avec la population de Houeyogbe par l'intermédiaire d'une radio locale et la production de vidéos diffusables dans les villages.

ORIGINE DU PARTENARIAT

OBJECTIF DU PROJET

CONTACTS

En France

Association Grand-Lieu/Nokoué
grandlieu.nokoue@gmail.com
www.grandlieu-nokoue.org

Au Bénin

André Oussou TODJÈ
1^{er} adjoint au Maire de So-Ava
mairiesoava@yahoo.fr
todjandre@yahoo.fr

PARTENAIRES DU PROJET

Conseil général de Loire-Atlantique,
Mairie de Saint Lumine de Coutais, Solidarité Laïque

COÛT TOTAL DE L'OPÉRATION

La construction du cyber-centre représente un budget global de **25 000 euros** et celui de la cyberpirogue **22 500 euros**.



CONTACTS

En France

M. Mathieu DOVI
Directeur Services Techniques
mathieudovi@wanadoo.fr

Au Bénin

M. Paul HOUNKPE
Maire
comklouek@yahoo.fr
hounkpepaul@yahoo.fr

PARTENAIRES DU PROJET

Direction Départementale de l'Hydraulique Conseil général des Yvelines, CIDR (opérateur), Union européenne, Ministère des affaires étrangères et européennes français.

COÛT TOTAL DE L'OPÉRATION

Le montant total de l'opération est de **186 800 euros** dont **14 000 euros** pris en charge par Crosne, et **33 900 euros** par le Conseil général des Yvelines et la Direction Départementale de l'Hydraulique.

ORIGINE DU PARTENARIAT

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Partenariat RILLIEUX-LA-PAPE / NATITINGOU

Les villes de Rillieux-la-Pape et Natitingou s'engagent sur un accord de coopération concernant les domaines d'accès à l'eau et l'assainissement ainsi que sur une coopération technique sur la formation professionnelle, le partage et l'acquisition de compétences, les échanges d'expériences entre les agents des deux communes. (Cf Convention 2016-2020).

Dès 1996, un adjoint au Maire de Rillieux-la-Pape a établi des contacts avec la Ville de Natitingou afin d'aboutir à un jumelage. Un protocole de jumelage a été signé le 15 décembre 1998 entre le Maire de Rillieux-la-Pape et le chef de Circonscription.. Cet accord fut suivi de la signature d'une convention en 2003, puis en 2009. La dernière convention a pris fin le 30 juin 2014. Le partenariat devait permettre une meilleure connaissance des populations et des institutions afin de développer des actions profitables aux deux communes. Les actions mises en place autour de cet objectif concernaient de nombreux thèmes :

Développement économique et social, formation professionnelle, école, éducation, échanges d'expériences, gestion des déchets, assainissement. Parmi les actions : réalisation d'un centre de formation et de perfectionnement en tissage et peinture, la mise en place d'un dispositif concernant la gestion des ordures ménagères, un puits à la prison de Natitingou, des formations en animation pour les jeunes un appui à la maison des jeunes, un appui aux artisans du BTP avec valorisation des briques latérites taillées etc...

Une nouvelle convention de coopération recentrée autour de l'accès à l'eau et assainissement ainsi qu'une mission d'appui dans le domaine du développement urbain a été signée entre les deux communes le 4 février 2016.

Dans un souci d'opérationnalité, la nouvelle convention priorise le domaine de l'eau et de l'assainissement en augmentant durablement et équitablement le nombre de points d'accès à l'eau potable et l'amélioration de la santé de la population. 10 ouvrages d'accès à l'eau sont prévus pour être construits sur la période 2016-2020.

Une coopération technique notamment dans le développement urbain et la gestion des déchets visera à développer la formation professionnelle, le partage et l'acquisition de compétences, les échanges d'expériences entre les agents des deux communes.

Afin de développer la réciprocité des échanges, des campagnes de sensibilisation seront organisées, notamment auprès de la population jeune, concernant les problèmes de la rareté de la ressource en eau.

ORIGINE DU PARTENARIAT

OBJECTIF DU PROJET



CONTACTS

En France

Marie-France BARTHOLOME

Chargée de mission
actions internationales

Marie-France.bartholome@rillieuxlapape.fr

Au Bénin

Antoine N'DA

Maire

Mairie_natitingou@yahoo.fr

PARTENAIRES DU PROJET

Métropole de Lyon
Sud-Nord Actions (assistance à maîtrise d'ouvrage),
Ministère des affaires étrangères français (sollicité), PS Eau
Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse
Rillieux-la-Pape fait partie du réseau régional multi-acteurs RESACOOOP.

COÛT TOTAL DE L'OPÉRATION

Pour le programme d'action 2016-2018, les partenaires se sont engagés sur **245 413 euros**, dont **156 339 euros** des collectivités et partenaires français **156 339 euros** des collectivités et partenaires français et **50 500 euros** des partenaires béninois.



CONTACTS

En France

M. Philippe DECOBERT

Maire

maire@aiglemont.fr
mairie@aiglemont.fr

Au Bénin

M. Luc ATROKPO

Maire

M. Hugues TCHAOU
chargé de la coopération

PARTENAIRES DU PROJET

Association Solidarité-Aiglemont-Bohicon, DOSSOT S.A.,
Agence de l'Eau Rhin Meuse, Conseil Régional de Champagne Ardenne, Communauté d'agglomération de Charleville-Mézières Cœur d'Ardenne.

BUDGETS MOYENS DES PROJETS

Non renseigné

Partenariat AIGLEMONT / BOHICON

Un partenariat existe de longue date entre la commune d'Aiglemont et la ville de Bohicon au Bénin. Il se traduit par de nombreuses actions menées notamment dans le domaine scolaire, car le taux de scolarisation est très faible. La collectivité soutient par ailleurs l'action de l'association Solidarité Aiglemont Bohicon (SAB) qui intervient régulièrement au Bénin et plus spécifiquement dans la ville de Bohicon. La ville fait aussi partie du collectif de partenaires appuyant le projet du bassin versant du Zou.

ORIGINE DU PARTENARIAT

Le 22 juin 2010, la commune d'Aiglemont a signé une charte d'amitié avec la commune de Bohicon portant sur des actions de solidarité, de santé, d'éducation et d'accès à l'eau. Depuis, des missions régulières sont organisées sous l'égide de l'association Solidarité-Aiglemont-Bohicon. La collectivité fait aussi partie du projet collectif d'appui à l'élaboration d'une stratégie de gestion des eaux de ruissellement dans le bassin versant du ZOU



OBJECTIF DU PROJET

L'objectif général du projet est d'appuyer le développement de la commune de Bohicon dans les secteurs de l'eau et de l'assainissement ainsi que dans le secteur éducatif. L'amélioration de la situation sanitaire dans les écoles est une priorité, ainsi que la réduction de l'absentéisme scolaire et l'accroissement du taux de scolarisation des jeunes filles.

Dans le domaine de l'eau et de l'assainissement, le partenariat a permis d'installer des réseaux d'AEV, des puits associés à des pompes solaires ainsi que des latrines.

Des fournitures et livres scolaires sont régulièrement octroyés aux établissements de la zone. Certains ont fait l'objet de construction de modules complémentaires.

Dans le domaine de la santé, des dons de matériel et équipements sont mis en œuvre au profit de dispensaires locaux.

Dans le cadre d'un partenariat avec le centre de promotion sociale, 30 enfants sont parrainés et bénéficient de prise en charge de leurs inscriptions aux examens. Un centre de formation professionnelle en couture est aussi appuyé.

Partenariat HEUDEBOUVILLE / SEMÉ-PODJI

Considérant leur origine béninoise comme une « valeur ajoutée » pour leur localité et pour la coopération franco-béninoise, des élu(e)s locaux français d'origine béninoise dont Hubert Zoutu, maire d'Heudebouville, ont décidé de s'unir pour donner une nouvelle dynamique aux relations franco-béninoises entre les collectivités locales des deux pays. En collaboration avec les autorités françaises et béninoises, les élus locaux cherchent à mettre en place des projets de coopération adaptés à la réalité du terrain mais aussi un suivi pérenne des actions de co-développement.

Le partenariat avec Sèmè-Podji et Heudebouville s'est formalisé en 2005 avec la signature d'une charte d'amitié entre les deux communes et plus particulièrement avec un arrondissement de la commune de Sème-Podji, Ekpè 3.

Par engagement réciproque, cette charte prévoit notamment « l'amélioration des infrastructures publiques et collectives dans le domaine éducatif et scolaire.



La commune de Heudebouville a construit à l'école publique primaire d'EKPE centre, un module scolaire de trois classes avec adduction d'eau, électrification, sanitaires et cantine scolaire.

Les trois classes ont été équipées de tables-bancs. Avec l'aide de la Communauté d'agglomération Seine Eure en partenariat avec la Communauté de communes du Zou, Heudebouville va mettre en œuvre la création d'un autre module de classe à Semè-Podji.



CONTACTS

En France

M. Hubert ZOUTU

Maire de Heudebouville,
et vice-président de la
communauté d'agglomération
de Seine Eure
hubert.zoutu@orange.fr

Au Bénin

M. Mathias H. GBEDAN

Maire
mathiasgbedan@yahoo.fr

PARTENAIRES DU PROJET

Collectif tiers Monde

COÛT TOTAL DE L'OPÉRATION

Le projet représente environ
38110 euros.

ORIGINE DU PARTENARIAT

OBJECTIF DU PROJET



CONTACTS

En France

Florence GOURGUECHON

DGA
florence.gourguechon@cc-fecamp.fr

Au Bénin

Moussa MAMAN BELLO

Maire

PARTENAIRES DU PROJET

Association URACA
Syndicats d'adduction d'eau
de Fécamp sud-ouest et de
Colleville.
Conseil Général et du Conseil
Régional de Haute Normandie.

COÛT TOTAL DE L'OPÉRATION

Le projet représente environ
49280 euros dont **9961 euros**
sont pris en charge par la
collectivité territoriale française
partenaire.

ORIGINE DU PARTENARIAT

OBJECTIFS DU PROJET

L'association Perma Nord Bénin accompagne les villageois de Perma et Karimama depuis 1986 dans les domaines de la santé et de la scolarité. Aujourd'hui, le maire de Karimama, les membres du groupement de Kargui ainsi que l'association franco béninoise URACA, apportent leur soutien au développement de la filière économique agricole locale, en structurant la culture de la pomme de terre en saison sèche.



L'objectif global du projet est d'assurer la sécurité alimentaire des populations bénéficiaires.

Ceci passe par :

- la gestion de l'apport en eau ;
- la maîtrise de l'usage des surfaces agricoles (parc national du W) ;
- le développement d'une économie agricole locale en circuit court en accompagnant les producteurs dans les différentes phases de plantation, l'irrigation, la fragmentation et la commercialisation sur une période de 3 ans ;
- l'appui et l'encadrement technique au développement de la culture de la pomme de terre de 27 producteurs dans les différentes phases de la culture, par un ingénieur agronome.
- a pérennisation de la coopérative regroupant 27 producteurs et 3 groupements de femmes ;
- et réduire la sortie des devises.

D'autres actions sont mise en œuvre en fonction de la demande locale et de celle du conseil municipal de Karimama : « l'opération Un vélo pour apprendre » qui fournit des bicyclettes aux écoliers ayant obtenu leur entrée en 6^e afin de leur permettre de poursuivre leurs études au collège.

Partenariat UNION DES MAIRES ARR. DE FORBACH / ASSOCIATION DES COMMUNES DE L'ATACORA DONGA (ACAD)

« Les questions d'aménagement du territoire, d'urbanisme, de développement économique, de tourisme, de patrimoine, de fonctionnement des services publics locaux, de multilinguisme ou encore de démocratie sont autant de sujets que nous avons en commun et au cœur de nos préoccupations quotidiennes. »

L'Union des Maires de l'Arrondissement de Forbach est une association qui regroupe les Maires des 73 communes de l'arrondissement de Forbach. Cette association œuvre dans des démarches d'information des élus membres et organise également tous les ans des voyages d'études à l'étranger, permettant aux élus de découvrir d'autres approches politiques, sociales et économiques.

Une 3ème convention de partenariat a été signée en octobre 2016, elle s'inscrit dans la continuité avec un volet important sur la formation des personnels communaux et des élus.

D'autre part, Un nouveau serment de jumelage a été signé avec la ville de Tanguéta. Il s'inscrit dans une volonté de coopération sur plusieurs plans (gouvernance, aide à la scolarisation et à la jeunesse, appui aux projets du plan de développement communal)

L'objectif global du projet est d'assurer la formation des secrétaires généraux béninois par le biais du Centre National de la Fonction Publique Territoriale d'Alsace Moselle et de stages pratiques dans plusieurs collectivités françaises.

L'objectif spécifique consiste à organiser des missions techniques et des visites sur les sites d'équipements publics (station d'épuration, centre de tri sélectif, centre d'enfouissement technique etc.)

Ce partenariat tend vers un montage tripartite européen : bénino-franco-allemand, qui pourrait donner lieu à une action d'une plus grande envergure.



ORIGINE DU PARTENARIAT

OBJECTIF DU PROJET



CONTACTS

En France

M. Jean-Louis ROSELLI

Responsables du service
Démocratie Participative

+33 3 87 84 30 45

jean-louis.roselli@mairie-forbach.fr

Au Bénin

**Association des Communes de
l'Atacora et de la Donga**

+229 97 18 44 21

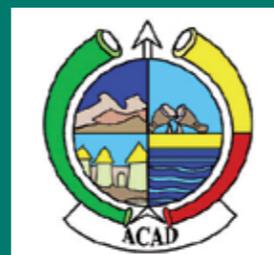
acadbenin@yahoo.fr

PARTENAIRES DU PROJET

GTZ, Départements de l'Atacora
et de la Donga

COÛT TOTAL DE L'OPÉRATION

Non renseigné



CONTACTS

En France

M. le Maire – Bernard PICCOT

info@lullin.fr

Au Bénin

M. Bakri DEMON

2ème Adjoint au Maire

mairiegog@yahoo.fr

PARTENAIRES DU PROJET

Association Brévon Bénin,
Association Amour Sans
Frontières (ASF), Emmaüs,
Les mairies de Vailly, Bellevaux,
Lullin et Reyvroz.

COÛT TOTAL DE L'OPÉRATION

27 000 euros dont 13 770 euros
de la collectivité française.

Partenariat LULLIN / GOGOUNOU

« Je ressens le devoir d'apporter mes compétences aux agriculteurs de l'Alibori afin qu'ils puissent mieux s'organiser, se dynamiser et améliorer leur profession. N'avons-nous pas le devoir d'agir, chacun à notre niveau, pour donner un sens au terme « partage » ? L'association Brevon-Bénin s'investit avec moi, et nous porterons ensemble ce projet ».

ORIGINE DU PARTENARIAT

L'association Brevon-Bénin intervient au Bénin depuis 2003. En étroite collaboration avec le père Daniel ami et proche de l'association qui a été pendant 6ans, missionnaire à Bagou, village de l'Alibori.

Les actions sont diverses : création de puits, aménagement de retenues d'eau, appui à l'électrification photovoltaïque, mise en place d'une école et d'une pharmacie. En 2012, Brevon-Bénin a décidé de porter ce projet en collaboration avec la commune de Lullin.



OBJECTIF DU PROGRAMME

Les principales actions menées dans le cadre de ce partenariat consistent en la gestion d'accès à l'eau potable par la réalisation de puits, le développement agricole, l'aide médicale et le parrainage des enfants.

Projet de ferme école se veut dans la même philosophie que le centre Songhaï de Porto-Novo et la ferme pilote d'ONG Bénin dans l'Atakora. L'association mise sur un projet intermédiaire axé sur la production céréalière. Cette production une fois développée tend à renforcer le secteur de l'élevage et booster l'économie locale.

Dans le cadre de ce projet des contacts ont été pris avec l'association Amour sans frontière (ASF) qui envoie du matériel de qualité en Afrique. Brevon Bénin a profité d'un conteneur en mars 2017 afin d'envoyer la charrue à disques, un broyeur de végétaux, des tôles, batteries, etc.

D'autre part, un projet de reboisement du barrage de Wara avec un volet important de renforcement de capacités est envisagé en partenariat avec les communes de Brevon. La formation des populations aux méthodes de restauration du couvert végétal et des sols contribuera à la sauvegarde des cours d'eau et leurs affluents (Sota et Alibori).

Partenariat LANS-EN-VERCORS / BOUKOUMBÉ

La philosophie portée par ce projet est de « maintenir des liens permanents entre les municipalités de deux communes afin de mettre en œuvre toute action conjointe susceptible de nous enrichir mutuellement dans tous les domaines relevant de notre compétence. »

La troupe de théâtre « L'ateliers du possible » qui mène des actions au Bénin depuis 2001 a souhaité en 2007 s'engager davantage dans la coopération avec le Bénin. Elle a organisé en France un spectacle sur l'immigration et cherché une commune susceptible de s'engager dans un partenariat avec la commune de Boukoumbé (d'où sont originaires le metteur en scène et les acteurs béninois qui participent au projet). La commune de Lans-en-Vercors a ainsi été sollicitée en 2010 pour appuyer le projet au travers d'un partenariat de coopération décentralisée avec Boukoumbé. Ces échanges ont abouti à l'adoption d'un protocole d'amitié entre les deux communes en 2012.



La commune de Lans-en-Vercors est un village station touristique qui accueille chaque année plusieurs centaines de milliers de touristes. Elle propose de mettre à profit son expérience et son expertise pour mettre en valeur le potentiel à la fois naturel mais aussi culturel de l'Atacora à travers une expertise dans le domaine de la préservation du patrimoine et sa mise en valeur dans une perspective touristique

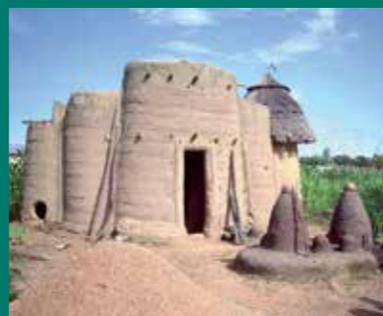
D'autre part, en raison de sa proximité avec l'agglomération grenobloise, la commune fait face à une pression urbaine grandissante et a développé des outils de préservation de son environnement et de conservation du cadre naturel caractérisé par le parc Naturel Régional du Vercors.

Le projet de coopération avec la commune de Boukoumbé comprend trois axes :

- Un axe culturel avec l'association « L'ateliers du possible »
- Un axe sanitaire et éducation avec l'association « de mains en mains »
- Un axe touristique avec l'association « Afrat » (association de formation des acteurs au tourisme rural)

ORIGINE DU PARTENARIAT

OBJECTIF DU PROJET



CONTACTS

En France

M. Jean-Paul GOUTTENOIRE

Maire de Lans-en-Vercors

mairie-secretariat@lansenvercors.fr

Au Bénin

M. Natta Adolphe KOUAGOU

Maire honoraire et Conseiller technique du développement local auprès du 1^{er} Ministre du Bénin

n.kouagou@yahoo.fr

Philippe Gnamou

Maire de Boukoumbé

mairiedeboukoumbe@yahoo.fr

PARTENAIRES DU PROJET

Association

« L'atelier du possible »

Association « de mains en mains »

Association Afrat

COÛT TOTAL DE L'OPÉRATION

Non renseigné.



CONTACTS

En France

Conseil général des Yvelines

M. Yannick TASSET

Maire d'Orgeval

yannicktasset@gmail.com

M. Christian JUTTEAU

Conseiller Municipal

Chargé de la coopération

christian.jutteau@thalesgroup.com

Au Bénin

Joseph ANANI

Maire d'Athiémé

Patriège AGBADJA

DGS Mono

PARTENAIRES DU PROJET

Lions club Grand Popo

Mairie Athiémé

Conseil Général des Yvelines

COÛT TOTAL DE L'OPÉRATION

Les différentes activités représentent environ **6000 euros** par an (base 1/habitant).

ORIGINE DU PARTENARIAT

OBJECTIF DU PROJET

Partenariat ORGEVAL / ATHIÉMÉ

La Ville d'Orgeval a cherché, en 2011, à développer une politique active de coopération décentralisée avec une commune d'un pays d'Afrique, notamment afin de soutenir le processus de développement local en cours et établir un transfert de connaissances et de bonnes pratiques. Réaliser des actions de solidarité, en particulier par la jeunesse; contribuer à une amélioration des échanges interculturels et favoriser la connaissance réciproque de chacun des partenaires.

Yannick Tasset, en tant que Conseiller général, avait effectué un voyage au Bénin en 2010 en compagnie de Jean-Marie TETART, Vice-Président du Conseil général des Yvelines, délégué à la coopération décentralisée. C'est au cours de cette visite que se sont noués des relations d'amitiés avec Joseph Anani Amavi, le jeune Maire très dynamique d'Athiémé.

À l'occasion des 3^{èmes} assises « Yvelines partenaires du développement » fin 2011, le Maire d'Athiémé et le Maire d'Orgeval ont signé une déclaration d'intention qui les engageait à conclure une convention de coopération décentralisée. Celle-ci a été signée le 11 octobre 2012 pour une durée de 10 ans.

Les priorités de cette coopération sont l'éducation et la formation de la population. Une des finalités est de mettre en œuvre une structure administrative efficace qui permettra de répondre aux besoins des habitants et d'organiser la collecte des impôts afin d'impulser de nouveaux investissements locaux.

Ceci se traduit par le renforcement institutionnel en termes d'organisation et de politique de gestion des équipements urbains, médico-social et économique, le développement des échanges culturels, scolaires ainsi que la contribution intellectuelle et matérielle aux domaines de la formation, de l'enseignement et de l'éducation.

Les perspectives sont :

- Renouvellement de la convention ;
- extension à la communauté de communes à laquelle appartient Orgeval.



Partenariat JOIGNY / OUESSE / KILIBO

Le partenariat entre les communes de Joigny, Ouesse et Kilibo effectif depuis 2002 est piloté par l'association JOIGNY-BAOBAB qui se caractérise par des petits projets multiples qui répondent aux besoins exprimés, (parrainages d'étudiants, formation professionnelle, etc.)

Le partenariat entre la commune de Joigny fait suite aux actions du Club UNESCO du Collège Marie Noël de Joigny et à la présence à Joigny d'un enseignant né à Kilibo.



L'un des objectifs principaux du projet est d'aider au développement de la localité en se concentrant en particulier sur les jeunes et les femmes. Ceci s'articule autour de 4 axes :

éducation, agriculture, santé, droit des femmes.

Le partenariat organise également des échanges par le biais de correspondances et de voyages d'études afin de faire connaître la culture béninoise aux Joviniens.

Les communes partenaires participent également à la construction par IREKPO d'une Unité Villageoise de Santé dont IREKPO étudie la gestion à venir et l'équipement matériel.

Une activité de bibliothèque tournante entre les 10 écoles primaires a été réalisée dont la gestion assurée par la bibliothèque du CEG 1. Cette action a permis de doter les enfants en livres de classe et livres de bibliothèque africains.

Les perspectives sont de mettre en place un projet de financement d'un tricycle-porteur pour le transport des livres entre les écoles et à plus long terme, une bibliothèque de ville.

ORIGINE DU PARTENARIAT

OBJECTIF DU PROJET



CONTACTS

En France

Thérèse BRAYOTEL

Présidente de l'association
therese.brayotel@wanadoo.fr

Sylvie Chevallier

Adjointe au maire de Joigny,
chargée de la culture déléguée au
jumelage franco-bénois.

Directrice du service
patrimoine / culture / relations

Au Bénin

Jean-Jacques ACHADE

Responsable des relations
extérieures à IREKPO

PARTENAIRES DU PROJET

REKPO Association de
Développement de KILIBO,

Le CEG de Kilibo,
SAIB association de soutien à
des initiatives locales
dans le domaine agricole,
Plusieurs groupements de
femmes,

Emmaüs International,
Galerie d'Art GALLOIS.

COÛT TOTAL DE L'OPÉRATION

Coût global d'environ
5000 euros par an dont 1600
euros de la collectivité française
et d'autres apports de 1000 à
1500 euros selon les années.



CONTACTS

En France

**Délégation Générale aux
Relations Internationales
de la Ville de Paris**

Yann BHOGAL

Chef de projet

SYCTOM

Nejma MONKACHI

DGA-Adjointe du SYCTOM

Au Bénin

M. Mesmer YEOU

Chef de projet

M. Marc-Didier DUBOGAN

PARTENAIRES DU PROJET

SYCTOM

Mairie de Cotonou

COÛT TOTAL DE L'OPÉRATION

Coût global **420k euros€**
(estimation du montant du
marché) dont 220k euros sur les
1% déchets et 200k€uros par la
SYCTOM sur les 1% déchets.

Partenariat PARIS / COTONOU

« Ville métropole, Cotonou connaît avec les pôles de fortes activités que constituent le marché Dantokpa et le Port de Cotonou une pression intense en matière de mobilité humaine tant des populations résidentes que de celle des populations venant des villes voisines, des pays limitrophes ainsi que des pays de l'hinterland. Cela engendre la production d'une importante quantité de déchets de toute nature. »

ORIGINE DU PARTENARIAT

La date de signature du partenariat était prévue en mars 2017. La convention de coopération devait être signée une fois le montant du schéma directeur connu, à la fin de la consultation. Le marché n'a pas pu être lancé en raison des contraintes politiques au moment du lancement.

Au cours des années 2000 jusqu'à ce jour, la Ville avec le concours du Gouvernement béninois a initié le Projet de Gestion des Déchets Solides Ménagers (PGDSM) piloté par OXFAM-QUEBEC/BENIN et financé par l'Agence Canadienne de Développement International (ACDI).

Les dernières réformes engagées par la Ville pour améliorer la salubrité et maintenir la ville en bon état de propreté ont abouti à un marché de « propreté intégrale » comme dans les grandes villes de la sous-région. Sur cette base et depuis bientôt deux ans, la mise en œuvre de ce marché a permis d'améliorer la salubrité de la ville. Néanmoins, il subsiste encore des contraintes d'ordre financier et organisationnel.

OBJECTIF DU PROJET

Les objectifs principaux du partenariat est de :

- disposer d'un diagnostic pluridisciplinaire, détaillé et à jour de la gestion des déchets solides de l'agglomération de Cotonou
- Fournir un outil d'aide à la décision pour une gestion durable des déchets ménagers

Les principales activités :

- État des lieux de la gestion des déchets ménagers de l'agglomération de Cotonou (Connaissance du gisement par une campagne de mesure et de caractérisation, modes de gestion, impact financier, environnemental, etc.)
- Élaboration des solutions et formulation de 3 scénarios d'évolution pour 2040
- Développement du schéma directeur et des solutions techniques.



Partenariat CR HAUTS-DE-SEINE / ZOU

Dans la politique de coopération internationale du CD92, sont prioritaires les objectifs concomitants de réduction de l'insécurité alimentaire tout en combattant l'extrême pauvreté des populations vulnérables, et particulièrement en milieu rural.

Suite à la crise institutionnelle et sécuritaire qui a touché le Mali depuis 2011, l'Assemblée départementale a souhaité en 2012, élargir sa politique de coopération internationale au Bénin. Une première mission a été réalisée en 2013 dans deux intercommunalités le Zou et l'Ouémé. Suite à la décision, une étude a été menée dans la perspective de disposer d'une vision exhaustive des secteurs porteurs pour le développement du pays.

Les résultats ont conduit à privilégier un appui à des filières agricoles à fort potentiel de revenus et de développement social, tels que le maraîchage, le petit élevage, les produits agro-forestiers et le soja. Le territoire du Zou, au centre du Bénin, a été retenu en raison de sa localisation et de son potentiel de développement.

L'UCOZ (Union des Communes du Zou) s'est transformée en Communauté de Communes du Zou et a adopté en octobre 2015 le statut d'EPCI - Etablissement Public de Coopération Intercommunale – et a attesté d'une volonté politique forte et d'une capacité à s'investir dans un projet d'envergure.

Le programme envisagé et mené par SENS (Solidarité Entreprises Nord Sud) doit permettre de renforcer l'agriculture familiale et de soutenir les ménages et entrepreneurs sociaux des zones rurales et péri-urbaines du Zou, sur les filières retenues : maraîchage, petit élevage, produits agro-forestiers, soja.

La démarche proposée prévoit à la fois de :

- renforcer l'ensemble des acteurs agricoles des filières concernées.
- favoriser des pratiques inclusives et la collaboration entre les acteurs de la filière.

Une phase expérimentale menée en 2017 par la Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) SENS doit permettre d'ajuster l'approche dans le Zou et d'élaborer une stratégie pluri-annuelle.



ORIGINE DU PARTENARIAT

OBJECTIF DU PROJET



Partenariat RAMONVILLE / APLAHOUÉ

La coopération décentralisée constitue pour la commune de Ramonville un engagement fort en faveur de la solidarité internationale et du dialogue entre les peuples.

ORIGINE DU PARTENARIAT

OBJECTIF DU PROJET

Le partenariat entre la ville de Ramonville-st-Agne et Aplahoué a été signé en octobre 2017. Le maire de Ramonville Saint-Agne a fait adopter par son conseil municipal la délibération qui officialise la coopération décentralisée avec la commune d'Aplahoué pour les trois prochaines années : 2017, 2018 et 2019 et prévoit une subvention de 15 000 € par an (soit environ 1 €/habitant/an).

Ce partenariat se caractérise par un appui au programme de construction, de réhabilitation d'ouvrages d'eau et d'assainissement et d'extension du réseau d'eau potable de la Commune d'Aplahoué (Bénin) mis en œuvre avec l'ONG HAMAP Humanitaire.

Créée en 1999, HAMAP-Humanitaire est une Organisation Non Gouvernementale (ONG) d'aide au développement. Ses actions s'axent autour de quatre secteurs d'activité : l'ingénierie, la santé, l'éducation et l'action contre les mines.

Il est prévu que le maire de Ramonville, Christophe LUBAC, se rende au Bénin au cours du dernier trimestre de cette année pour signer officiellement la convention de partenariat entre sa commune et la commune d'Aplahoué.

Le projet de coopération porte sur 3 axes principaux, 1er axe : la construction et la réhabilitation des infrastructures d'eau potable ; 2^{ème} axe : la sensibilisation à l'hygiène et l'assainissement et la construction de latrines en milieu scolaire, enfin, un axe prioritaire sur le renforcement des capacités locales en matière de gestion des infrastructures.

L'Agence de l'eau a fait observer que vu l'importance des besoins, et donc des financements, une réflexion globale sur l'aménagement de l'ensemble du territoire de la commune devait être conduite. Par ailleurs, une démarche de gestion intégrée des eaux sur le bassin hydrographique du fleuve Mono (au Togo et au Bénin) est actuellement en cours en lien avec l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée-Corse. La commune d'Aplahoué étant comprise dans ce bassin hydrographique, la coopération naissante devra s'intégrer dans cette démarche.



CONTACTS

En France

Département des Hauts-de-Seine
Noémie QUÉRÉ

Chargée de programmes
Arménie / Bénin

nquerebonvarlet@hauts-de-seine.fr

Aude Ronsin LAURENCEAU

Resp. du service de coop. internationale
aronsinlaurenceau@hauts-de-seine.fr

SENS : Michel PERNOT DU BREU

Directeur

mpb@solidarites-entreprises.org

Au Bénin

CCZ : Denis ALLOGAN

Directeur exécutif

allogan_denis@yahoo.fr

SENS Bénin : Kemi FAKAMBI

Directrice

kf@solidarites-entreprises.org

PARTENAIRES DU PROJET

Fédération des Unions de

Producteurs du Bénin (FUPRO),

Société coopérative SENS

Bénin, Pôle d'Enseignement

UniLaSalle (stages étudiants

filières Alimentation & Santé +

Environnement), Fondation AVRIL

(soutien à l'expérimentation du

modèle d'Entreprise Solidaire de

Services aux Ruraux – ESSOR),

Groupe Nutrition & Santé

(mécénat technique et financier sur

la valorisation du soja)

COÛT TOTAL DE L'OPÉRATION

Pour la phase expérimentale
de 2017 : 310 315 euros dont
275 010 euros pris en charge par
les Hauts-de-Seine
et 35 305 euros d'apport de la
GIZ (coopération allemande).

CONTACTS

En France

Sébastien ROSTAN

Conseiller délégué
à la coopération décentralisée
sebrostan@hotmail.com

Au Bénin

Casimir SOSSOU

socas179@gmail.com

PARTENAIRES DU PROJET

Agence de l'Eau Adour Garonne
Commune d'Aplahoué

COÛT TOTAL DE L'OPÉRATION

Le coût global du projet est
d'environ 300 000 euros
dont 15 000 euros par an sur
3 ans sont pris en charge par la
collectivité française
et 285 000 euros proviennent
d'autres financements.

Partenariat SIREDOM / PORTO-NOVO / SEMÉ-PODJI

La question des déchets dans la zone de Porto-Novo est une problématique d'intérêt majeur au regard du statut de la ville, de sa population croissante, de sa région d'influence et de la problématique environnementale (proximité du lac et de la lagune, salubrité).

Une délégation du SIREDOM (Syndicat Intercommunal pour le Recyclage et l'Energie par les Déchets et Ordures Ménagères), 2^{ème} syndicat intercommunal de France situé au sud de la région Île-de-France, s'est rendue au Bénin du 19 au 23 octobre 2015 afin de définir des programmes de coopération avec les villes de Porto-Novo et Semé-Podji, sur la thématique de la gestion des déchets en milieu urbain.

Le SIREDOM (Syndicat Intercommunal pour le Recyclage et l'Energie par les Déchets et Ordures Ménagères) est le 2^{ème} syndicat intercommunal de France en termes de populations (750 000 hab. 129 communes) et de tonnages de déchets traités/recyclés/valorisés (450 000 tonnes/an). Son Président, Monsieur Xavier DUGOIN, ancien parlementaire et ancien Président du Conseil général de l'Essonne, a souhaité développer une politique de coopération décentralisée, validée par l'assemblée délibérante le 17 décembre 2014.

La volonté de coopération et le choix des partenaires repose principalement sur l'implication de Thierry LAFON, Vice-Président du SIREDOM et Maire de Lisses, qui met en œuvre depuis 2010 des actions ponctuelles (dons de matériels scolaires, sportifs, tracteur, etc.) avec Porto-Novo et Semé-Podji.

Le 17 février 2016, les protocoles d'accord ont été approuvés par l'assemblée délibérante du SIREDOM.

Les partenaires s'engagent à unir leurs efforts de coopération dans l'un ou plusieurs des domaines d'action suivants, jugés prioritaires :

- prévention de la production des déchets ménagers et industriels,
- ingénierie de projets d'équipements de traitement et tri des déchets, de production d'énergie issue des déchets,
- accompagnement de la réalisation de projets
- Permettre à la mairie de renforcer son contrôle.

L'intérêt de l'ensemble des parties prenantes à la gestion du site est que cette régulation devienne effective et qu'elle permette progressivement le passage d'une économie des déchets informelle à une économie réelle, avec l'organisation de filières de revente des matériaux recyclables, voire de recyclage locales, garantissant une source de revenus moins aléatoire pour les intervenants, créant des emplois et évitant l'exportation de ces matériaux vers le Ghana.



Programme MONO COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE ET GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES EN EAU AU TOGO ET AU BÉNIN

Le programme bassin versant du Gi-mono (Bénin/Togo) sur l'initiative de l'Agence de l'eau Rhône/Corse et l'autorité de bassin versant du mono est établi depuis 2013. Il vise entre autre à appuyer la formation de coopération décentralisée dans le secteur eau et assainissement.

ORIGINE DU PARTENARIAT

OBJECTIF DU PROJET

CONTACTS

En France

Responsable Ressources Humaines
Déléguée Qualité Environnement
jpinna@siredom.com

COÛT TOTAL DE L'OPÉRATION

Mobilisation de la loi 1% déchets,
en cours de formalisation
pour 2018.



CONTACTS

En France

Philippe MOUTON
Programme solidarité-Eau
PS-Eau
mouton@pseau.org

Philippe SEGUIN

Department of International
Cooperation
International Office for Water
p.seguin@oieau.fr

PARTENAIRES DU PROJET

En France

Office International de l'Eau
(OIEau), Agence de l'Eau Rhône
Méditerranée Corse (AERMC)
Programme Solidarité Eau (pS-
Eau), Françaises des bassins
RMC (potentiellement)

Au Togo/Bénin

Ministères et directions générales
en charge de l'eau (Bénin-Togo)
Autorité du Bassin du Mono
(ABM), Centre de Coordination
des Ressources en Eau (CCRE-
CEDEAO), Banque mondiale,
ASDI, Communes béninoises et
togolaises situées sur le Bassin
du Mono.



ORIGINE DU PARTENARIAT

OBJECTIF DU PROJET

Le projet concerne plus particulièrement le bassin versant du Mono, partagé par les deux pays (Bénin/Togo). L'Autorité du Bassin du Mono (ABM) a été officiellement créée fin 2014 avec l'appui du Centre de Coordination des Ressources en Eau (CCRE) de la CEDEAO.

Trois « piliers » fondamentaux de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau à l'échelle du bassin sont visés :

- La consolidation de la gouvernance ;
- La gestion des connaissances et les Systèmes d'Information sur l'Eau ;
- La planification de la gestion des ressources en eau.

Dans le cadre du projet, la programmation et le financement des mesures à court terme sont en particulier liés au développement des projets de coopération décentralisée.

L'objectif principal de ce programme est de faciliter la mise en œuvre de projets de solidarité dans les domaines de l'Approvisionnement en Eau Potable Hygiène et Assainissement et de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau entre collectivités françaises et togolaises/béninoises. Ceci passe par :

- Faciliter le rapprochement et les échanges entre communes béninoises/togolaises et collectivités françaises en formalisant de nouveaux partenariats entre ces acteurs dans les domaines de la gestion de l'eau et de l'assainissement.
- L'accompagnement des collectivités françaises intéressées dans le montage et l'élaboration de leurs projets, en partenariat avec les communes et les structures locales identifiées au Bénin et au Togo
- Identification des projets de solidarité conduits sur le bassin du Mono par des communes béninoises/togolaises en coopération ou non avec des collectivités françaises = inventaire + cartographie et Identification de nouveaux projets de solidarité sur la base des plans de développement communaux eau et assainissement
- Le rapprochement avec des acteurs locaux clés et moteurs pour accompagner la démarche de sensibilisation et d'information des communes béninoises/togolaises
- Identification et élaboration de projets GIRE à une échelle communale/intercommunale : protection des zones de captages, partage de la ressource et gestion des conflits, aménagements des bassins versants...

COMMENT TROUVER UNE COLLECTIVITÉ PARTENAIRE ? QUELLES SONT LES DÉMARCHES ET ÉTAPES À ENTREPRENDRE POUR TROUVER UN PARTENAIRE DE COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE ?

Les principes de la coopération décentralisée

Une coopération décentralisée est une relation contractualisée entre deux collectivités territoriales. Elle constitue un outil pour le développement des territoires et ne peut se limiter à des échanges personnels entre élus et agents de l'administration. La coopération doit associer étroitement les différentes composantes territoriales (industries locales, établissements scolaires, culturels, société civile, etc.) dans un souci d'efficacité.

L'objectif principal de la coopération décentralisée est l'appui au développement des deux collectivités partenaires dans une logique de projets dans laquelle les collectivités étrangères s'investissent dans un domaine précis (aménagement du territoire, éducation, services publics, etc.)

En somme, les partenariats de coopération décentralisée ne sont pas destinés à être figés. Ils doivent s'adapter à l'évolution des territoires et aux besoins formulés par les collectivités bénéficiaires. Il est primordial de penser à la pérennité des actions menées en dehors de tout cofinancement, même si le partenariat a vocation à perdurer.

Prendre l'engagement politique et définir le domaine de coopération

La décision de l'engagement dans un partenariat relève d'une décision politique. Elle est du ressort du conseil communal, municipal ou communautaire pour les EPCI.

Il est essentiel que les élus ainsi que leurs conseillers en charge des secteurs de développement investis par la coopération (eau/assainissement, déchets, développement économique, santé, éducation, etc.) participent à l'identification des projets dans le cadre des domaines prioritaires d'action de la commune, sur la base de son plan de développement communal.

Les élus pourront alors déterminer le ou les domaines d'intervention avec les partenaires étrangers, les actions à mettre en œuvre, les types d'acteurs visés, etc.

La mise en place d'une commission de coopération décentralisée est en plus pour assurer le suivi des démarches, l'animation, l'évaluation et les programmes d'actions.

L'identification des acteurs et la détermination de leur rôle respectif est primordiale. Il est nécessaire, dans ce processus, d'identifier tous les acteurs et parties prenantes ainsi que de déterminer leur rôle en tenant compte du domaine prioritaire retenu dans le cadre de la future relation. (Entre autres : les leaders communautaires, société civile, prestataires de services locaux, services techniques, les partenaires techniques et financiers déjà actifs dans les communes, etc.)

Il convient ensuite d'élaborer une monographie du territoire. Ceci afin de faire un état des lieux des points forts et points faibles à valoriser, de l'organisation administrative et des différents acteurs en présence. Ce dernier permet au partenaire d'identifier les domaines d'expertises maîtrisés et mobilisables.

Identifier le partenaire local

Définir le profil idéal afin d'établir le périmètre des recherches : La situation géographique, la taille démographique, l'engagement des élus et la solidité de l'équipe technique locale.

L'initiative de jumelage-coopération est prise parfois par les élus à la suite d'un voyage à l'étranger, au cours de rencontres internationales, etc. N'importe quel citoyen béninois de l'intérieur ou de l'extérieur peut prendre l'initiative d'inciter une commune d'un autre pays à conclure un accord de coopération décentralisée avec sa collectivité locale de résidence.

Formaliser l'accord de partenariat et les actions prévues

Elaborer un plan d'action en concertation avec les acteurs du territoire et les partenaires étrangers :

- les services d'appui technique (municipaux et déconcentrés de l'Etat) ;
- les prestataires de services concernés et validé in fine par les élus pour initier la phase d'action.

Il s'agit de s'assurer de l'articulation de ce plan d'action avec les documents d'orientations généraux du territoire, au niveau national et local (stratégies nationales, schémas directeurs, plans de développement communaux, etc.) ainsi qu'avec les programmes d'action des autres acteurs du territoire pour éviter les doublons et favoriser les synergies.

Enfin il importe de prévoir, négocier et formaliser les engagements de chacune des parties, les outils de suivi des actions et du programme de coopération (visites techniques, étapes de validation, indicateurs, capitalisation, etc.) Le chronogramme d'activités est important ainsi que l'échelonnement des réalisations, des paiements, etc.)

Des opportunités de cofinancements et d'appui de la coopération décentralisée

Les collectivités territoriales représentent un acteur de plus en plus reconnu à l'échelle internationale en tant que vecteur de bonne gouvernance et pourvoyeur de services publics.

Cette reconnaissance croissante des responsabilités et compétences des collectivités territoriales, et de leurs partenariats de coopération décentralisée, est appuyée par plusieurs outils au niveau national et international. De nombreux appels à projets et facilités de financement sont ouvertes afin de renforcer les initiatives locales (MEAE, AFD, UE, etc.)

La Bourse-partenariats de la coopération décentralisée (DAECT):

La Bourse a pour finalité de mettre en relation des collectivités territoriales françaises et étrangères. Elle recense donc les « appels à partenariats » des collectivités territoriales françaises et étrangères avec leurs « fiches de présentation » afin que les collectivités intéressées comprennent bien quelle est l'identité du territoire « demandeur » et les motivations de ses représentants.

Cet outil offre l'opportunité aux collectivités qui le souhaitent de présenter une offre de partenariat pour des projets de développement précis, dans le cadre de la coopération décentralisée.

PACT3: Programme d'Appui à la Coopération Thématique des Collectivités Territoriales (DAECT) :

Programme qui permet aux collectivités territoriales de mobiliser leur expertise pour développement des partenariats de coopérations décentralisées à travers la labellisation de la collectivité territoriale ou de l'organisme, la préparation/validation d'une mission d'expertise ; et l'évaluation/capitalisation après le retour de mission.

Les dispositifs de financements de projets de coopération décentralisée

- Appels à projets triennaux et annuels du Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères
- Les dispositifs de facilités de cofinancements : loi Oudin-Santini et 1%Eau/Electricité/Déchets qui permettent aux collectivités locales compétentes en la matière d'affecter 1% des ressources affectées au budget de leurs services sectoriels

Auprès de quelles structures me référer ?



Partenariats euro-béninois de coopération décentralisée

hors France, décembre 2016



2^{èmes} ASSISES DE LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE
FRANCE - BÉNIN — 4 et 5 novembre 2016

